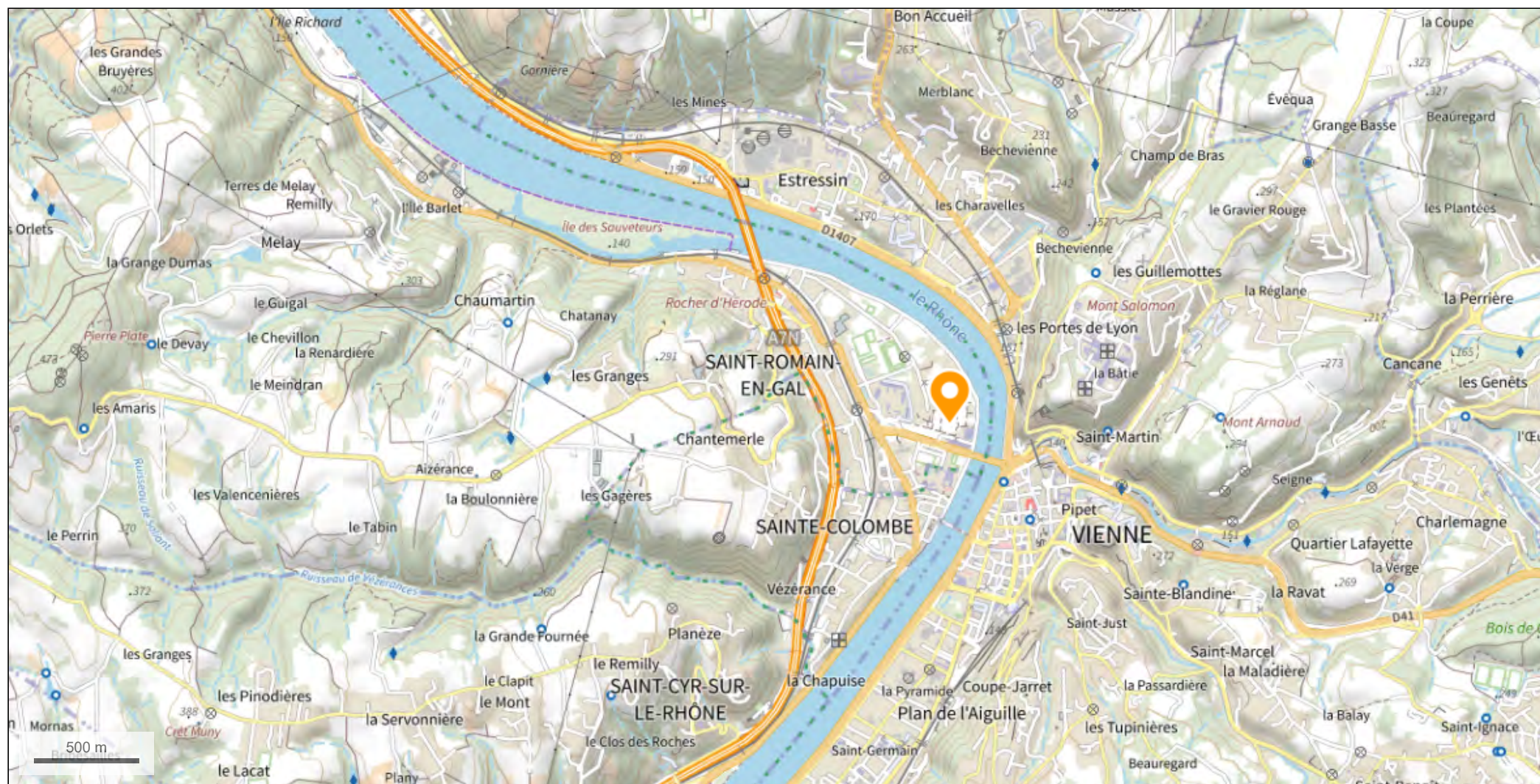
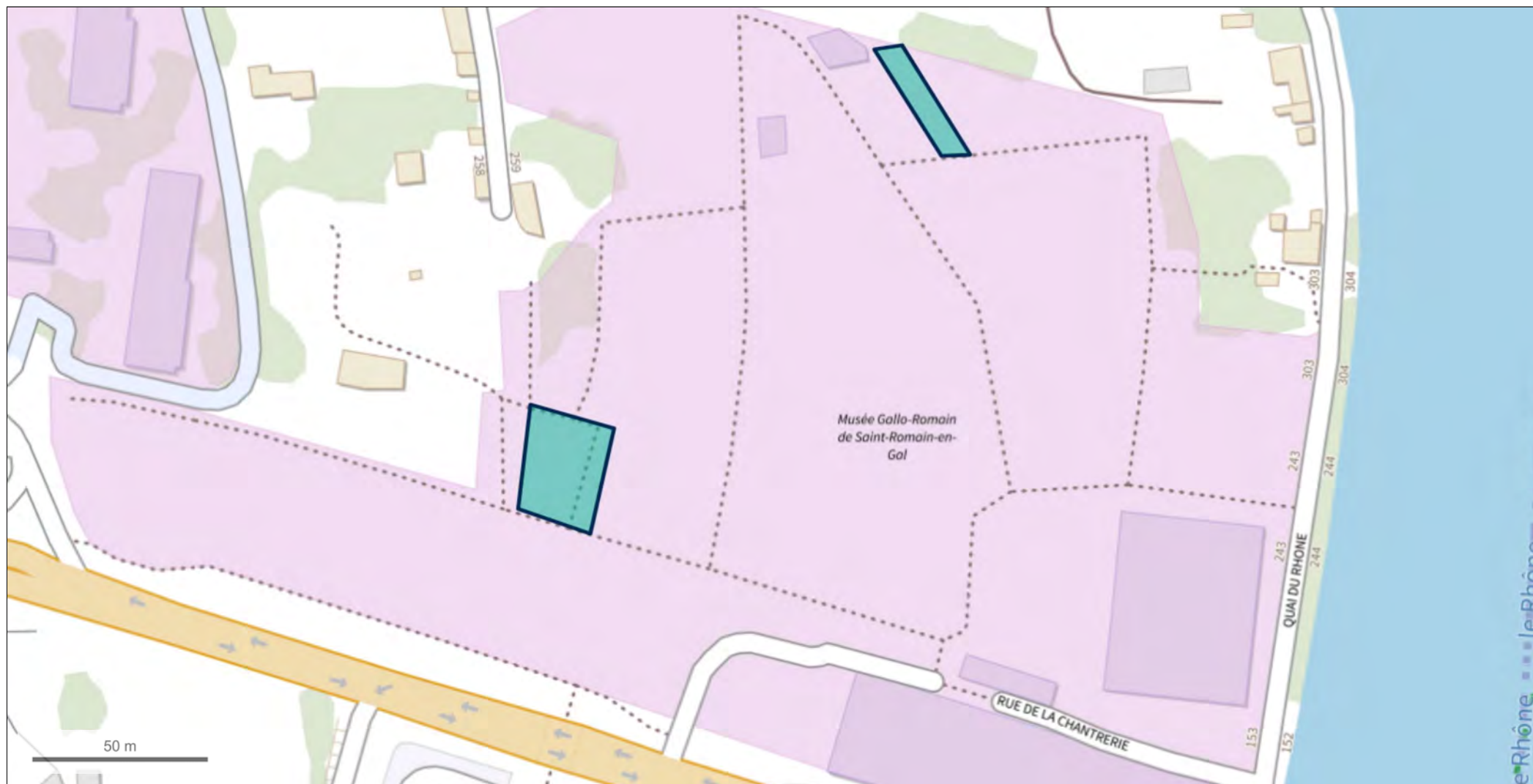


Projet scientifique
Saint-Romain-en-Gal 2025
Fouille programmée 2025-2027



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 52' 27" E
Latitude : 45° 31' 53" N





1. Contexte

1.1. Le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal

L'antique colonie romaine de *Vienna*¹, fondée dans la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.², occupait le territoire qui, aujourd'hui, est partagé entre trois communes (Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe et Vienne) et deux départements (l'Isère et le Rhône). Les récentes fouilles d'archéologie préventive entreprises par *Archeodunum*³ dans la commune de Sainte-Colombe entre 2016 et 2018 montrent bien l'extension de la ville romaine au sud de la rive droite.

L'actuelle ville de Vienne conserve dans son tracé urbain les marques du passé romain, avec des vestiges imposants, comme le temple d'Auguste et Livie⁴, le théâtre⁵, l'Odéon⁶ ou la *spina* du cirque⁷, alors que le quartier de la Plaine à Saint-Romain-en-Gal était, jusqu'au milieu du siècle dernier, dépourvu de vestiges monumentaux.

Sur la rive droite du fleuve, en effet, une importante quantité de mosaïques⁸ a été mise au jour, mais les seuls vestiges en élévation étaient et sont encore ceux du palais du Miroir : cet édifice, classé monument historique en 1840, n'a jamais fait l'objet de fouilles stratigraphiques. Il est interprété comme un grand complexe thermal équipé d'un réseau de tunnels partiellement explorés⁹.

En 1967 un projet de construction est déposé par le District de Vienne afin d'édifier un lycée dans la zone de la Plaine, mais la quantité de mosaïques retrouvées dans ce périmètre (plus de 80 mosaïques jusqu'à la fin des années 1960)¹⁰ et la proximité des vestiges du Palais du Miroir obligent les archéologues à effectuer des sondages archéologiques préliminaires pour vérifier la présence des vestiges dans le sous-sol. Les opérations de fouille, dirigées par Serge Tourrenc, assistant du directeur des Antiquités Marcel Le Glay, révèlent un important quartier de la *Vienna* romaine datable entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le III^e siècle apr. J.-C. (fig. 1)¹¹.

Le quartier est organisé autour des axes viaires principaux : le long de ces voies des bâtiments de stockages sont partiellement dégagés ; des *domus* richement décorées commencent à apparaître.

¹ Adjadj 2014.

² Adjadj 2014, 116-119.

³ Clément, Nouet 2019 ; Clément 2020 ; Clément, Baldassari 2023.

⁴ Adjadj 2014, 265-270.

⁵ Adjadj 2014, 349- 362.

⁶ Adjadj 2014, 398- 405.

⁷ Adjadj 2014, 522-523.

⁸ Lancha 1981.

⁹ Faure-Brac 2006, 486-493.

¹⁰ Pelletier 1982, 122, n. 7.

¹¹ Le Glay 1968, 580-583 ; Le Glay 1971, 421-425.

Vu l'importance des vestiges, le ministère des Affaires culturelles, sollicité par les archéologues, décide de protéger le site et de déplacer la construction du lycée. Le site est acquis par le conseil général du Rhône qui assure des campagnes de restauration et de protection des vestiges¹².

Les opérations de fouille et de restauration continuent au cours des années 1970 grâce au travail d'archéologues bénévoles du Touring Club de France. Pour ces années la documentation est incomplète.

Devant la complexité stratigraphique du site et sa richesse archéologique, le conseil général du Rhône constitue une équipe archéologique départementale de 1981 à 2012.

Dans la même année 1981, un atelier de restauration des mosaïques et des enduits peints est créé par les départements du Rhône et de l'Isère afin de sauvegarder les importantes mosaïques découvertes sur les deux rives. À partir de 2015 l'atelier est affecté au musée et sites gallo-romains de Saint-Romain-en-Gal.

Grâce à toutes ces activités et à l'intérêt scientifique des découvertes archéologiques, le site est classé monument historique en 1983.

L'équipe archéologique, dirigée par Armand Desbat, du CNRS, mène, de 1982 à 1985, des fouilles programmées sur une des plus importantes *domus* du site, dégagée lors des travaux de 1967 : la maison des Dieux Océan. Les fouilles ont mis en évidence les occupations les plus précoces dans ce secteur, datables des années 20 av. J.-C., les multiples transformations caractérisées par la construction des différentes *domus* (maison à la Citerne, maison aux Pierre Dorées, maison au Grand Péristyle, maison au Vestibule à Colonnes) jusqu'à la construction de la maison des Dieux Océan entre 160 et 180 apr. J.-C.¹³

Plus tard (1987-1988) les fouilles programmées s'étendent à la maison aux Cinq Mosaïques¹⁴ : ici l'équipe archéologique départementale effectue des sondages profonds qui permettent de reconnaître la maison au Bassin Excentré, datée vers 140 apr. J.-C. et de bien documenter la construction de la maison aux Cinq Mosaïques et son décor.

Parallèlement, des études et des sondages permettent d'approfondir la recherche sur d'autres zones du site décapées à la fin des années 1960 : des opérations ponctuelles dans les *domus* situées dans la partie nord du site (ruelle des Jardins) restituent les différentes typologies

¹² Canal 1975.

¹³ Desbat *et al.* 1994.

¹⁴ Prisset *et al.* 1994.

d'habitat et de jardins ; un sondage effectué dans le « passage du Commerce » permet d'étudier une épaisse séquence stratigraphique aujourd'hui visible dans la collection permanente ¹⁵.

À partir du début des années 1990, un nouveau projet va transformer le site de Saint-Romain-en-Gal : la construction du nouveau musée. La parcelle choisie pour l'implantation de la salle d'exposition permanente, en bordure du Rhône, est intégralement occupée par une vaste *domus* (maison au Lion) décorée d'une mosaïque dont seule la tête d'un lion est conservée¹⁶. La maison est à peine dégagée et cette découverte oblige les architectes Philippe Chaix et Jean-Paul Morel à penser à une structure sur pilotis pour le musée, afin de toucher le moins possible aux vestiges. Les fouilles sont poursuivies et mettent au jour une partie du quartier : les thermes des Lutteurs, les latrines et un important édifice funéraire datant de l'époque paléochrétienne¹⁷.

1.2. La recherche archéologique sur le site et la mise en place de protocoles d'intervention

Depuis sa découverte, le site a fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques qui ont permis d'accroître les connaissances relatives à ce quartier de la *Vienna* romaine. L'équipe archéologique départementale (1981-2012) a entrepris des fouilles programmées afin d'assurer la formation d'étudiants en archéologie des universités françaises. Après une pause de 12 ans, l'activité archéologique a repris en 2024 (OA 2214978) avec la réalisation d'un sondage dans la partie nord des thermes du Nord (fig. 2). Cette opération s'est concrétisée sous la forme d'un chantier école avec la participation de 9 étudiants en archéologie (licence et master) des universités suivantes : Aix-Marseille université, université Lumière Lyon 2, université Grenoble Alpes et université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. La fouille s'est déroulée du 3 au 27 juin 2024 et du 2 au 26 septembre de la même année. Malgré la surface réduite des zones d'intervention (15 m² environ) et malgré l'étude du mobilier qui n'est pas encore véritablement terminée, il est déjà possible d'esquisser une première lecture des données archéologiques. Les niveaux d'effondrement et de sol apparus semblent appartenir à une phase de réoccupation et de changement de fonction des espaces antiques. Le mobilier présent dans les couches de préparation du sol est majoritairement antique et permet de fixer un *terminus post quem* au III^e siècle apr. J.-C. Il est donc possible d'interpréter les vestiges de ce secteur comme une réoccupation des espaces antiques existants avec la construction de nouveaux aménagements qui changent profondément la trame urbaine antique : en effet, le sol paraît délimiter un espace interne et couvert, comme semble le confirmer la présence de l'enduit sur le mur. Les autres

¹⁵ Savay-Guerraz 1991.

¹⁶ Savay-Guerraz 1987.

¹⁷ Savay-Guerraz 1996 ; Prisset *et al.* 2015.

vestiges mis au jour restituent un horizon chronologique à l'époque antique : le niveau de circulation apparu pourrait correspondre aux premiers aménagements des voies qui précèdent la construction des voies dallées. Une canalisation se dirige vers le réseau d'égouts qui court sous la rue des Thermes ; cette canalisation était à ciel ouvert par la typologie de couverture et elle est contemporaine du niveau de circulation. L'étude du mobilier est en cours et permettra d'affiner ces premières hypothèses.

Parallèlement à la fouille, une opération de nettoyage archéologique a été effectuée à l'intérieur des thermes sous la direction d'une conservatrice-restauratrice, afin de dresser une étude du bâti et une critique d'authenticité de la part de l'architecte du Patrimoine (fig. 3).

Ces activités ont pu se réaliser grâce à la mise en place d'un protocole d'intervention issu d'une collaboration étroite entre archéologue, conservateur-restaurateur et architecte du Patrimoine et d'un échange continu avec les services de la DRAC (SRA ARA et les MH). Les différentes étapes d'intervention sont validées et discutées avec la DRAC en amont. Ce premier projet pilote sur les thermes du Nord a permis d'expérimenter, pour la première fois à Saint-Romain-en-Gal, une nouvelle méthodologie d'intervention, étude et analyse des vestiges qui constitue la base d'un travail multidisciplinaire et conjoint entre différents acteurs.

Les futures opérations de fouille, ainsi que les interventions sur les vestiges, s'inséreront dans le cadre de ce protocole afin de pouvoir mener des projets scientifiques de façon homogène et complémentaire. Comme proposé dans le projet scientifique et culturel du musée (2022), une réflexion est en cours pour la création d'un plan de gestion qui centraliserait les différentes opérations et les demandes d'autorisation afin de faciliter les procédures et d'instaurer une traçabilité des interventions.

2. Projet scientifique

2.1. Le nouveau projet de fouille archéologique programmée

Les nouvelles collaborations avec les universités (Aix-Marseille université et université de Franche-Comté) et les laboratoires de recherche CNRS (CCJ UMR 7299 et Chrono-Environnement UMR 6249) permettent de relancer la recherche archéologique sur plusieurs niveaux, avec différentes perspectives au sein du site. Le nouveau projet de fouille ici présenté vise à collecter des données supplémentaires sur deux aspects importants du quartier à l'époque antique : l'artisanat et l'architecture privée (fig. 4), via deux opérations archéologiques sur le site.

En ce qui concerne l'artisanat et le commerce, une fouille programmée sur les boutiques de la zone VI (îlot D), est proposée par B. Clément (cf. *infra* « Économie et artisanat en contexte

urbain : le bloc-boutiques de l'îlot D et la place triangulaire ») afin de pouvoir vérifier les données issues des fouilles anciennes et de réunir de nouvelles informations de comparaison avec les récentes fouilles préventives de Sainte-Colombe. Cette opération s'insère dans la continuité de la fouille programmée (OA 2214978) réalisée en 2024 en élargissant l'analyse aux boutiques limitrophes des thermes du Nord.

Concernant l'architecture privée, une opération sera conduite par G. Ciucci à l'ouest du site archéologique. En effet, l'exposition temporaire actuellement proposée au musée consacrée à la « mosaïque des Saisons », ¹⁸ ouvre une connexion inédite entre le musée et l'histoire du site et entre l'archéologie de terrain et l'étude du mobilier. Elle permet de mieux appréhender les vestiges dans leur complexité, tout en exprimant pleinement le concept de musée de site. Ce nouveau projet apporte une réflexion renouvelée sur l'architecture privée dans le quartier antique de Saint-Romain-en-Gal et, en particulier, pousse à mieux comprendre le rapport entre architecture et décor dans les espaces privés/publics d'une riche *domus*. Les récentes études iconographiques et les précieuses données issues des opérations de restauration de la mosaïque, posent de nouveaux questionnements et de nouvelles pistes de recherche. C'est dans cette dynamique, que le projet d'une fouille archéologique programmée sur la zone de l'emplacement hypothétique de la « mosaïque des Saisons » a été pensé.

Les deux opérations de terrain se dérouleront sur une période identique (14 juillet-31 août) afin de faciliter les échanges entre les équipes, tout en assurant une formation complète des étudiants, l'objectif étant que ces deux chantiers redeviennent pleinement des lieux de formation en archéologie de terrain pour les étudiants en licence et en master. Une seule méthode d'enregistrement de terrain sera utilisée, ainsi qu'une nomenclature cohérente et homogène pour les structures et les espaces ; le mobilier archéologique sera traité selon le protocole de gestion du mobilier du service Collection du musée.

Ce nouveau projet de fouille triennal est donc le fruit d'une collaboration étroite entre le musée, les universités et les laboratoires du CNRS. De plus, les données issues des fouilles alimenteront le travail en cours sur l'Atlas topographique de Vienne antique (PCR : *Vienne, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe – Atlas topographique de Vienne antique*, sous la direction de A. Monteil).

Les questionnements scientifiques qui motivent ce projet s'inscrivent dans l'axe 6 de la programmation nationale : « Le phénomène urbain de l'Âge du fer à l'époque contemporaine »

¹⁸ Reliefs 2024 ; Lancha 1981, n° 368 ; Lafaye 1892, 322-347.

et ils alimenteront également l'axe 1 « Habitats, territoires, sociétés; Programme 1. Le fait urbain » – du Centre Camille Jullian (UMR 7299).

Enfin, les résultats des recherches seront intégrées dans une programmation scientifique d'expositions d'actualités et de cycle de conférences.

L'objectif final de ces recherches, est d'apporter une connaissance renouvelée et approfondie du site, des collections et des archives afin de faire évoluer le parcours de visite et le discours des chargés de médiation. De nouvelles publications scientifiques pourront ainsi être publiées et des sujets de masters ou de thèses pourront être proposées.

2.2. Architecture privée et son décor : définition du contexte archéologique de la « mosaïque des Saisons » et étude du développement du quartier ouest de Saint-Romain-en-Gal.

L'habitat privé représente l'un des éléments principaux du site de Saint-Romain-en-Gal dans l'état actuel de nos connaissances (fig. 5). En 1967, au moment de la découverte du site, les archéologues remarquent l'importance des dimensions des maisons, allant jusqu'à les décrire comme des « villas », et notent le « luxe remarquable »¹⁹ des mosaïques qui ornaient ces habitations. La maison des Dieux Océan, objet d'une fouille archéologique exhaustive²⁰, illustre bien la grandeur de l'architecture privée à Saint-Romain-en-Gal et l'importance de son décor. L'étude permet également de connaître les différentes phases de construction de la *domus* parallèlement à l'évolution planimétrique du quartier : on observe ici la transformation d'un modèle architectonique au fil du temps et des modes provenant du bassin méditerranéen.

L'équipe archéologique départementale relance, au milieu des années 1980, la fouille de la maison aux Cinq Mosaïques²¹, jouxtant la maison des Dieux Océan : les sondages profonds réalisés à l'intérieur de l'habitation et sur la voie, permettent de comprendre l'articulation de cette maison et sa transformation compte tenu de la trame urbaine déjà bien définie dans laquelle elle s'insère.

D'autres habitations luxueuses caractérisent le quartier : la maison sous le Lycée, observée au moment de la construction du complexe scolaire ; la maison aux Colonnes, la maison aux Poissons et la maison Anonyme, dans la partie nord du site et pour lesquelles nous connaissons uniquement la partie méridionale ; la maison de Sucellus, attenant à l'édifice aux Piliers et enfin la maison au Lion, dégagée lors de la construction du musée à la fin des années 1980. Ces *domus*, partiellement fouillées, sont présentées à l'occasion du colloque « La maison urbaine

¹⁹ Le Glay 1968, 580-583

²⁰ Desbat *et al.* 1994.

²¹ Prisset *et al.* 1994.

d'époque romaine », ²² mais elles n'ont jamais fait l'objet d'une reprise de fouille accompagnée d'une analyse stratigraphique, une étude du mobilier et du bâti.

Les nouveaux projets concernant le site archéologique et la reprise des fouilles programmées nous incite à proposer un programme de recherche sur l'architecture privée et son décor dans le quartier de la rive droite. Les données issues des récentes découvertes de Sainte-Colombe²³ constituent une base solide de comparaison pour relancer cette étude. L'exposition temporaire consacrée à la « mosaïque des Saisons », retrouvée fortuitement en 1890 à Saint-Romain-en-Gal, offre un cadre idéal pour ce projet. Selon les recherches de L. Brissaud²⁴, la mosaïque aurait été retrouvée à l'ouest de la maison des Dieux Océan et aurait décoré une riche *domus*. Une fouille programmée dans la zone de l'emplacement hypothétique de la « mosaïque des Saisons » fait l'objet de cette demande et l'analyse stratigraphique permettra de comprendre cette zone et les vestiges dans leur complexité et dans leur contexte sédimentaire.

Ce nouveau contexte entraîne une réflexion sur l'architecture privée dans le quartier antique de Saint-Romain-en-Gal et oblige à mieux cerner l'ensemble des problématiques liées à l'architecture privée et à son décor.

Au moment de la découverte du site (1967) et à l'occasion des travaux pour la construction du lycée, les vestiges d'une grande *domus* ont été mis au jour²⁵ dans la partie ouest. Cette maison (maison A sous le Lycée) couvre une superficie d'environ 6 000 m² et présente une très grande cour-jardin rectangulaire entourée d'un péristyle ; une grande salle à abside et un système compliqué de quatre bassins contribuaient à l'agrément du jardin (fig. 6). La chronologie de cette habitation n'a pas pu être précisée car la construction du lycée n'a pas permis d'approfondir l'analyse archéologique. Immédiatement à l'ouest, un *ambitus* sépare cette maison d'une autre *domus* (maison B sous le Lycée)²⁶, dont nous connaissons uniquement une portion de péristyle et probablement un bassin. Ces vestiges, rapidement dégagés, sont inédits et désormais recouverts par les fondations du lycée.

Ces évidences archéologiques sont apparues à environ 50 mètres à l'ouest de la maison des Dieux Océan ; entre ces deux complexes (maisons sous le Lycée et maison des Dieux Océan), un espace vide et fortement remblayé caractérise aujourd'hui cette portion du site

²² Brissaud *et al.* 1996

²³ Clément, Nouet 2019 ; Clément, Baldassari 2023 ; Clément *et al.* 2021.

²⁴ Relief 2024, 82-84 ; 101.

²⁵ Le Glay 1971, 424-425 ; Le Glay - Turrenc 1972, 765-766 ; Le Glay 1981, 57-58 ; Lancha 1981, n° 416-422 ; Brissaud *et al.* 1996, 358-359.

²⁶ Le Glay 1971, 424-425 ; Brissaud *et al.* 1996, 362-363

archéologique. En effet, des habitations contemporaines (maison Barou bâtie en 1900) avaient été construites sur cette partie (fig. 7) et ont été démolies seulement en 1996 : à cette date, des fouilles ont pu mettre au jour des éléments (portique de façade, une porte d'accès et la limite sud-ouest)²⁷ d'une autre grande *domus* immédiatement à l'ouest de la maison des Dieux Océan. Les observations élaborées durant les fouilles entreprises entre 1981 et 1985 sur la maison des Dieux Océan, les données anciennes et les nouvelles études sur la « mosaïque des Saisons » ont conduit L. Brissaud à avancer une hypothèse sur l'emplacement original de cette mosaïque : il est probable que la « mosaïque des Saisons » ornait un des sols de la *domus* immédiatement à l'ouest de la maison des Dieux Océan (fig. 8).

À partir de ces hypothèses il serait donc intéressant d'entreprendre des opérations archéologiques afin de vérifier le contexte de découverte de la mosaïque, mais également le développement du quartier dans la partie ouest du site. Une pièce sur hypocauste et des murs arasés sont visibles encore aujourd'hui dans la partie sud-ouest de la maison des Dieux Océan : ces vestiges témoignent la présence d'autres structures de la trame urbaine du quartier entre la maison des Dieux Océan et les maisons sous le Lycée.

2.2.1. Étude, analyse et inventaire de la documentation existante (janvier-mars 2025)

Dans la continuité du protocole mis en place pour l'étude et la fouille des thermes du Nord, une étude de la documentation existante constituera la base de ce projet de fouille archéologique. La consultation des archives et des documents relatifs à l'histoire de cet espace du site sera effectuée à l'aide de L. Brissaud (responsable scientifique du fonds archéologique et patrimonial du musée) qui pourra guider et structurer la recherche d'archives.

Un fois le travail de consultation terminé, un atlas documentaire sera dressé afin d'organiser les sources d'archives selon leur typologie (source, nom, auteur, description) et degré de fiabilité (cf. Atlas documentaire pour l'opération des thermes du Nord, 2024).

2.2.2. Étude et analyse du mobilier archéologique existant (mars-mai 2025)

Le chantier de collections, achevé en 2023, permet désormais de pouvoir cibler la recherche dans les collections archéologiques du musée. À l'aide de M. Paraskeva (responsable de mission Collections du musée) il sera possible d'isoler le mobilier archéologique provenant de la zone intéressée par la fouille afin de pouvoir vérifier le degré de fiabilité et le contextualiser.

²⁷ Relief 2024, 82-84.

L'atlas documentaire fournira une ligne guide pour ce travail en permettant un croisement des informations récoltées.

2.2.3. Mis en place d'un protocole d'intervention (janvier-juin 2025)

La préparation de cette opération de terrain sera encadrée par l'archéologue, responsable du site archéologique (G. Ciucci), un architecte du Patrimoine et un conservateur-restaurateur. Grâce à ce travail d'étude de la documentation archéologique existante et des archives de restauration des vestiges, il sera possible de programmer et anticiper les éventuelles interventions qui seront nécessaires sur les vestiges découverts et limitrophes. De plus, ce travail commun en amont, consentira d'inscrire l'opération archéologique dans le cadre d'un site classé MH en prenant en compte toutes les préconisations que ce classement implique (demandes d'autorisation ; gestion des remblais de terre ; gestion des structures).

Ce protocole s'articule autour de différentes composantes essentielles :

- création d'un atlas documentaire (voir *supra*) ;
- observation par l'architecte du Patrimoine de l'état des structures et attention aux premiers indices pouvant traduire d'une fragilité du bâti et de la manière dont sont menées les interventions ; tenues des maçonneries, mortiers, enduits, stabilité des structures ; critique d'authenticité pour les vestiges déjà restaurés (cf. maison des Dieux Océan) ;
- protocole de nettoyage ;
- conservation et protection des vestiges.

2.2.4. Fouille archéologique programmée (2025-2027)

La fouille archéologique sera effectuée dans la partie ouest de la maison des Dieux Océan à l'emplacement actuel du jardin des Allobroges. L'ampleur du projet (environ 1 000 m², fig. 9) oblige à étaler cette opération sur trois ans (2025-2027) afin de procéder par secteur et par zone (fig. 10).

– 2025. Définition du contexte archéologique de la « mosaïque des Saisons »

La première année, les opérations de fouille se concentreront sur la zone de l'emplacement hypothétique de la mosaïque. En considération du remblai, en amont de l'opération (juin 2025) il sera nécessaire d'effectuer un décapage à la pelle mécanique (5 tonnes sur pneus ; 3/5 jours) encadré par le RO et le RO adjoint. Les chemins existants permettent l'accès de la pelle

mécanique sur la zone de fouille sans aucun risque pour les vestiges. Ces chemins d'accès seront maintenus pendant toute la durée de la fouille.

Une fois le décapage terminé, la fouille continuera (14 juillet-31 août) manuellement et avec des étudiants en archéologie (licence et master) provenant des différentes universités. Le RO et le RO adjoint encadreront les étudiants ; des RS choisis parmi les étudiants qui ont déjà participé à une première campagne de fouille programmée en 2024 sur les thermes du Nord (OA 2214978) sont également prévus.

La fouille manuelle prévoit le creusement de sondages qui seront définis selon les données récoltées durant la phase de préparation, notamment l'étude des archives et du mobilier. L'ancien emplacement de la maison Barou et le décapage à la pelle mécanique orienteront également la stratégie d'emplacement des sondages (surface et profondeur).

Surface	270 m ² environ
Période	6 semaines du 14 juillet au 31 août 2025
Étudiants	15 maximum
Encadrant	RO et RO adjoint

– 2026. Développement du quartier dans la partie ouest

Pour cette année, il est prévu d'étendre la fouille sur la partie ouest de l'emprise : les opérations archéologiques seront orientées afin de compléter, vérifier ou approfondir les données issues de la campagne 2025. Les stratégies d'intervention, la durée de l'opération et le nombre d'intervenants sur le chantier seront similaires à ceux de la campagne 2025 et seront adaptés aux nécessités du chantier.

Surface	500 m ² environ
Période	8 semaines (juin-juillet 2026)
Étudiants	15 maximum
Encadrant	RO et RO adjoint

– 2027. Fouilles récentes et fouilles anciennes : élaboration de nouvelles données

Cette année sera consacrée à la fouille des pièces immédiatement à l'ouest de la partie sud de la maison des Dieux Océan. Ces structures sont partiellement connues et relevées²⁸ ; il sera

²⁸ Desbat *et al.* 1994.

donc important, au vue des données acquises durant les campagnes entreprise en 2025 et 2026, de vérifier la continuité des architectures entre les édifices connus et visibles (maison des Dieux Océan) et les vestiges mis au jour au cours des fouilles. Cette opération permettra également de procéder à une vérification des anciennes données de fouilles et de réaliser un relevé topographique des structures.

Surface	250 m ² environ
Période	8 semaines (juin-juillet 2027)
Étudiants	15 maximum
Encadrant	RO et RO adjoint

2.2.5. *Stratégies d'intervention*

Une méthodologie de travail structurée sera commune aux trois années : la fouille stratigraphique sera conduite par secteurs ; les données de terrain seront enregistrées selon une méthode qui sera établie avec B. Clément (cf. *infra* « Économie et artisanat en contexte urbain : le bloc-boutiques de l'îlot D et la place triangulaire ») afin de mettre en place et produire une documentation homogène, rigoureuse et exhaustive à l'échelle du site.

La documentation scientifique sera composée de tous les documents produits pour la réalisation de l'opération (art. 1 de l'arrêté du 16 septembre 2004). Chaque document sera identifié par un code unique qui correspondra aux inventaires fournis dans le rapport.

Les différentes couches identifiées au cours de la fouille seront documentées avec les fiches d'unité stratigraphique (US) positive et négative ; les élévations seront répertoriées sur la base des fiches d'unité stratigraphique des maçonneries (USM). Une documentation photographique accompagnera les fiches US ainsi que l'élaboration de minutes de terrain (plans, coupes). Un relevé topographique et une photogrammétrie des structures seront également élaborés. Des inventaires et des bases de données seront créés tout au long des opérations de fouille ; ces listings encadreront les travaux de post-fouille.

À l'issue de l'étude du mobilier et des données de fouille, un rapport sera produit et illustrera les résultats de la fouille. Les documents originaux ainsi que la documentation numérique (pdf, jpg/tif, xml, dwg) seront versés au SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

Des spécialistes extérieurs accompagneront cette opération de terrain et des post-fouille :

- un professeur d'archéologie romaine et spécialiste de l'architecture privée ;

- un topographe sera présent tout au long de la campagne de fouille afin de relever les différentes US/USM, les structures, les plans et les altimétries générales. Ce travail alimentera le SIG du site²⁹ ;
- un céramologue sera présent pendant toute la durée de la fouille et de la post-fouille afin d'étudier le mobilier céramique et donner les encadrements généraux de l'étude. Il s'occupera également de la gestion du dépôt de fouille ;
- un toïchographologue s'occupera de la fouille éventuelle des enduits peints en place ou en position d'effondrement ;
- des géophysiciens accompagneront les recherches archéologiques sur le site ;
- une étude archéobotanique est envisagée si nécessaire pour certaines phases de la fouille ;
- un spécialiste du verre ;
- un pétroarchéologue ;
- d'autres spécialistes seront sollicités pour différents aspects (voir le tableau « équipe recherche »).

Le mobilier archéologique issu de la fouille sera placé dans des caisses en polypropylène et il sera quotidiennement entreposé dans les locaux du musée : pendant toute la durée de la fouille et de la post-fouille, des locaux du musée seront destinés uniquement à l'activité de cette opération. Le mobilier sera lavé et nettoyé au cours des opérations archéologiques et reconditionné selon les normes admises par le SRA puis entreposé dans des contenants adaptés à chaque type de matériau (cf. le recueil Collecte, traitement et conservation des données scientifiques de l'archéologie, 2022). Des mesures de conservation seront prises dès la découverte sur le terrain et pendant la phase de l'étude ; si nécessaire, des traitements de conservation préventive ou de stabilisation seront mis en œuvre. Les objets soumis à un traitement particulier seront accompagnés d'une fiche détaillant le protocole utilisé. Le service des collections (responsable : M. Paraskeva) a prévu un marché public, accord-cadre à marchés subséquents, pour chacune des spécialités en conservation-restauration ci-après : métaux, os, pierre, verre et céramique. Le décor sera traité en interne par l'atelier de restauration des mosaïques et des enduits peints du musée.

De plus, le service des collections interviendra en soutien aux opérations liées au traitement du mobilier pendant la fouille et la post-fouille, comme déjà avéré lors de la fouille des thermes du Nord.

²⁹ Projet Mnémosyne dirigé par Brissaud L. et Mollard P. (musée)

2.2.6. Mise en valeur des interventions et des résultats

Le service de médiation culturelle présent au sein du musée développera, en collaboration avec les archéologues, de nouveaux scénarios de visite et enrichira les parcours déjà existants. Des visites guidées de la fouille seront proposées en respectant les mesures de sécurité du chantier archéologique : le public pourra se rapprocher de la zone de fouille sans franchir les limites du chantier ; le médiateur culturel expliquera les différentes phases de travail et l'avancement du projet de recherche. L'objectif de cette fouille est de rendre visible une nouvelle zone du site archéologique. Si les résultats de la fouille le permettent, il est envisagé de laisser la surface fouillée visible au public. Cette démarche sera possible après avoir évalué et mis en place toutes les mesures de conservation et restauration des vestiges établies avec l'architecte du Patrimoine et le conservateur-restaurateur et après avoir eu la validation de la DRAC.

De plus, les médiateurs culturels pourront sensibiliser et former les étudiants participant à la fouille au rôle de la médiation culturelle en archéologie et au sein d'un musée de site.

Ce projet de fouille s'insère, entre autres, dans un plus large programme de formation des étudiants universitaires mis en place en collaboration avec le Centre Camille Jullian (UMR 7299) et l'Université d'Aix-Marseille : des cours d'archéologie romaine sont organisés autour de l'architecture privée à Saint-Romain-en-Gal et animés par l'archéologue responsable du site archéologique ; l'organisation d'un atelier du Patrimoine est prévue au musée afin de former les étudiants aux spécificités des métiers du musée et plus particulièrement d'un musée de France et un site MH. Une demande de subvention a été adressée à l'Institut d'archéologie méditerranéenne ARKAIA pour pouvoir financer une partie de la mise en place du projet ainsi que l'organisation des journées d'études autour de l'architecture privée et son décor à l'époque romaine.

Une publication scientifique et des ouvrages grand public sont prévus durant et à la fin de ce projet de recherche.

BIBLIOGRAPHIE

Adjadj 2014 : F. Adjadj, *Vienne 38/3*, Carte archéologique de la Gaule (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Paris, 2014, p. 561.

Brissaud et al. 1996 : L. Brissaud, E. Delaval, A. Le Bot-Helly, J.-L. Prisset, *Les maisons de l'agglomération viennoise, Vienne (Isère), Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, in *La Maison urbaine d'époque romaine en Gaule narbonnaise. Atlas*, Avignon 1996, 347-420.

Brissaud 2018 : L. Brissaud, Le franchissement du fleuve à Vienne, *Revue archéologique de Narbonnaise*, Supplément 48, 2018.

Canal 1975 : A. Canal, Saint-Romain-en-Gal. Sept ans de survie, *Archéologia*, 88, 1975, p. 61-65.

Clément, Nouet 2019 : B. Clément, C. Nouet, *Sainte-Colombe (69) « Le quartier antique des Petits Jardins – voirie »*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Chaponnay, Archeodunum, 2019, 3 vol.

Clément 2020 : B. Clément, Un quartier antique de la colonie romaine de Vienne figé par les flammes. Premiers résultats des fouilles du bourg à sainte-colombe, *Revue Archéologique*, 1, 2020, pp. 162–71

Clément, Carbone 2021 : B. Clément, A. Carbone, *Cenaculum Viennensis. Architecture et équipement type d'un appartement de la colonie de Vienne (Isère) au Ier siècle apr. J.-C.*, dans *Des objets et des hommes. Études offertes à Michel Feugère*, 2021.

Clément, Baldassari 2023 : B. Clément, D. Baldassari, *Sainte-Colombe, Le Bourg. Un quartier antique figé par les flammes*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Chaponnay, Archeodunum, 2023, 14 vol.

Desbat et al. 1994 : A. Desbat, O. Leblanc, J.-L. Prisset, H. Savay-Guerraz, D. Tavernier, A. Botte-Helly, M.-J. Bodolec, *La Maison des Dieux Océans à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, *Suppl. à Gallia*, 55, 1994, p. 276.

Faure-Brac 2006 : O. Faure-Brac, *Le Rhône 69/1*, Carte archéologique de la Gaule, (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Paris, 2006, p. 611.

Lafaye 1892 : G. Lafaye, Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), *Revue Archéologique*, vol. 19, 1892, pp. 322–347.

Lancha 1981 : J. Lancha, *Recueil général des mosaïques de la Gaule III. Province narbonnaise 2*, *Suppl. à Gallia*, 10, 1981.

Le Glay 1968 : M. Le Glay, Circonscription de Rhône-Alpes, *Gallia*, 26/2, 1968, p. 559-603.

Le Glay 1971 : M. Le Glay, Circonscription de Rhône-Alpes, *Gallia*, 29/2, 1971, p. 407-445.

Le Glay – Turrenc 1972 : M. Le Glay, S. Turrenc, *L'originalité de l'architecture domestique à Vienne d'après les découvertes récentes de Saint-Romain-en-Gal*, dans Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1972.

Le Glay 1981 : M. Le Glay, Les jardins à Vienne, dans Seventh Dumbarton Oaks colloquium on the History of Landscape Architecture, Ancient roman gardens, Washington, 1981.

Pelletier 1982 : A. Pelletier, *Vienne Antique*, Roanne, 1982, p. 507.

Prisset et al. 1994 : J.-L. Prisset, L. Brissaud, O. Leblanc, Évolution urbaine à Saint-Romain-en-Gal : la rue du Commerce et la Maison aux Cinq Mosaïques, *Gallia*, 51, 1994.

Prisset et al. 2015 : J.-L. Prisset, L. Brissaud, H. Coqueugniot, P. Courtaud, E. Herrscher, O. Leblanc, J.-P. Reboul, I. Rodet-Belarbi, F. Valentin, *Saint-Romain-en-Gal aux temps de Ferréol, Mamert et Adon. L'aire funéraire des thermes des Lutteurs (IV^e-XI^e siècles)*, Turnhout, 2015, p. 765.

Reliefs 2024 : *Reliefs, Saisons Romaines*, HS, 2024.

Savay-Guerraz 1987 : H. Savay-Guerraz, Saint-Romain-en-Gal. *Fouilles préliminaires à la construction du futur Musée, 1987*, Rapport de fouille, 1987, p. 12.

Savay-Guerraz 1991 : H. Savay-Guerraz, *Saint-Romain-en-Gal (Rhône) : rapport de synthèse 1988-1990*, Rapport de fouille, 1991, p. 94.

Savay-Guerraz et al. 1992 : H. Savay-Guerraz, E. Delaval, J.-L. Prisset, O. Leblanc, L. Brissaud, Recherches archéologiques à Saint-Romain-en-Gal (1988-1990), *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, 87-2, Vienne, 1992, p. 45-83.

Savay-Guerraz 1996 : H. Savay-Guerraz, *Saint-Romain-en-Gal (Rhône) La Plaine : fouille programmée H1 rapport de fouille programmée 1996 les thermes des Lutteurs : hémicycle*, Rapport de fouille 1996, p. 21.

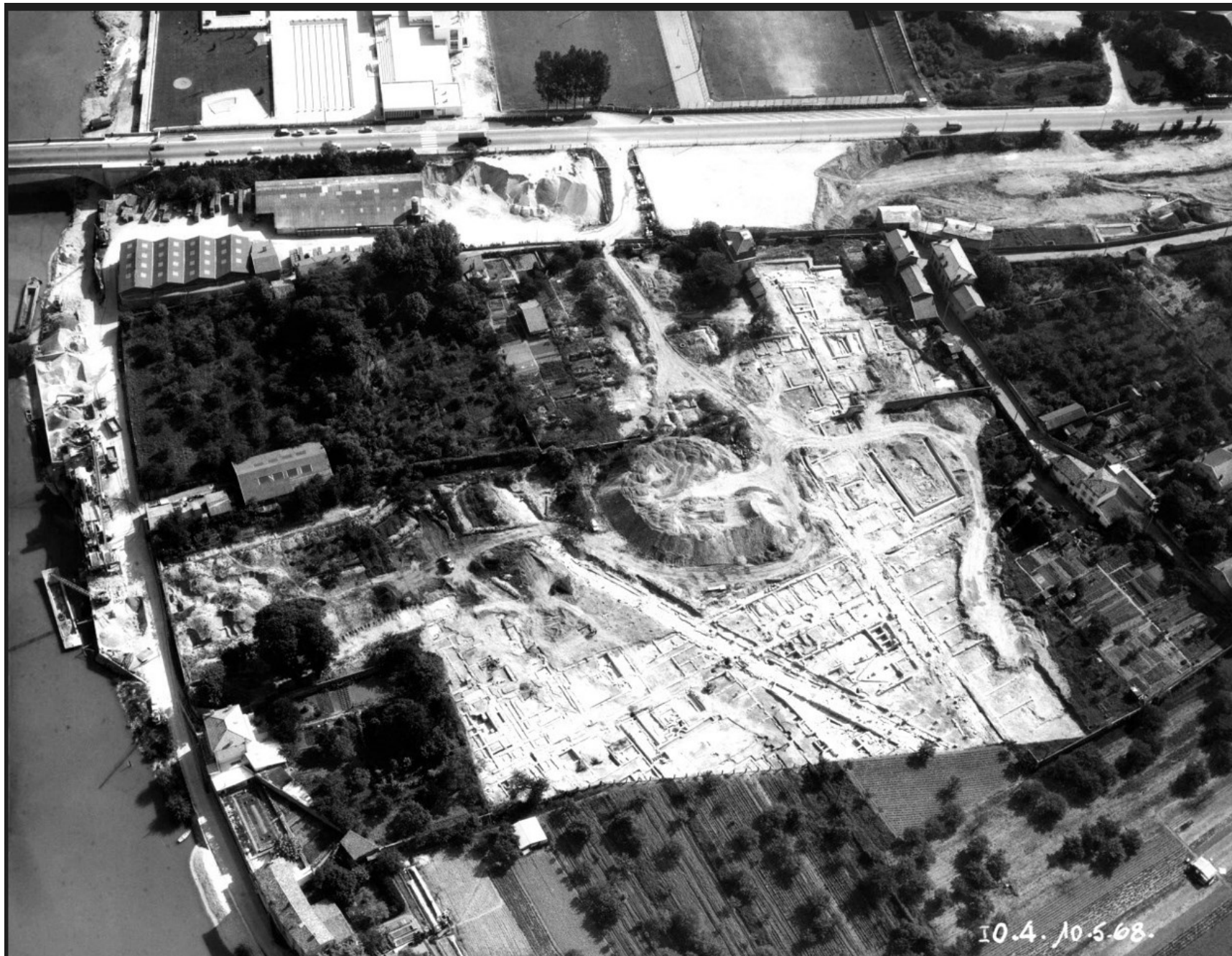


Fig. 1. Vue aérienne du site, 1968. © J. Perriolat



Fig. 2. Thermes du Nord, emplacement des sondages (OA 2214978), 2024



Fig. 3. Thermes du Nord, étude structures, 2024 © Croisée d'Archi



Fig. 4. Emplacement des deux secteurs de fouille. UB (RO B. Clément), DR (RO G. Ciucci)

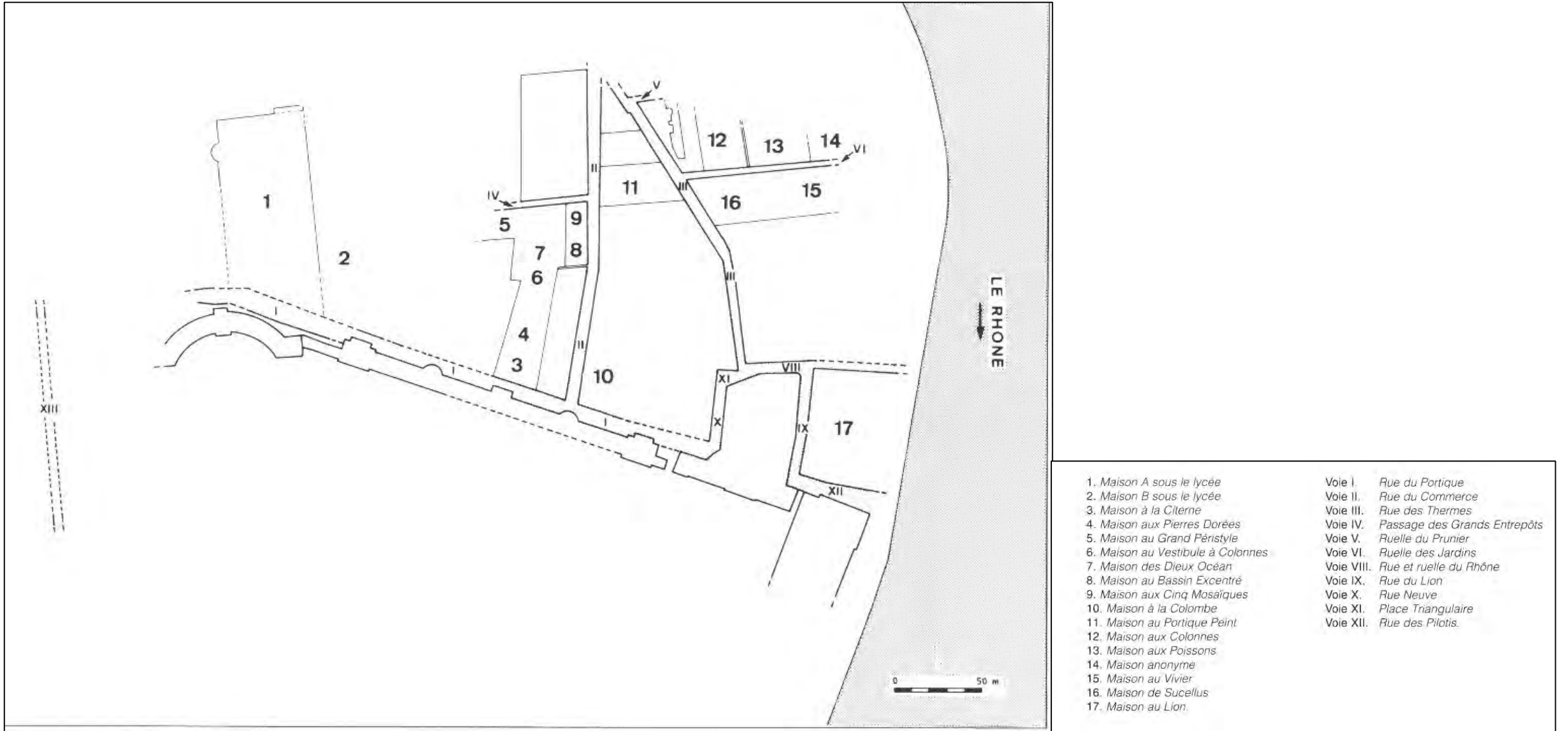


Fig. 5. Saint-Romain-en-Gal, plan général des *domus*, Brissaud et al. 1996, p. 355

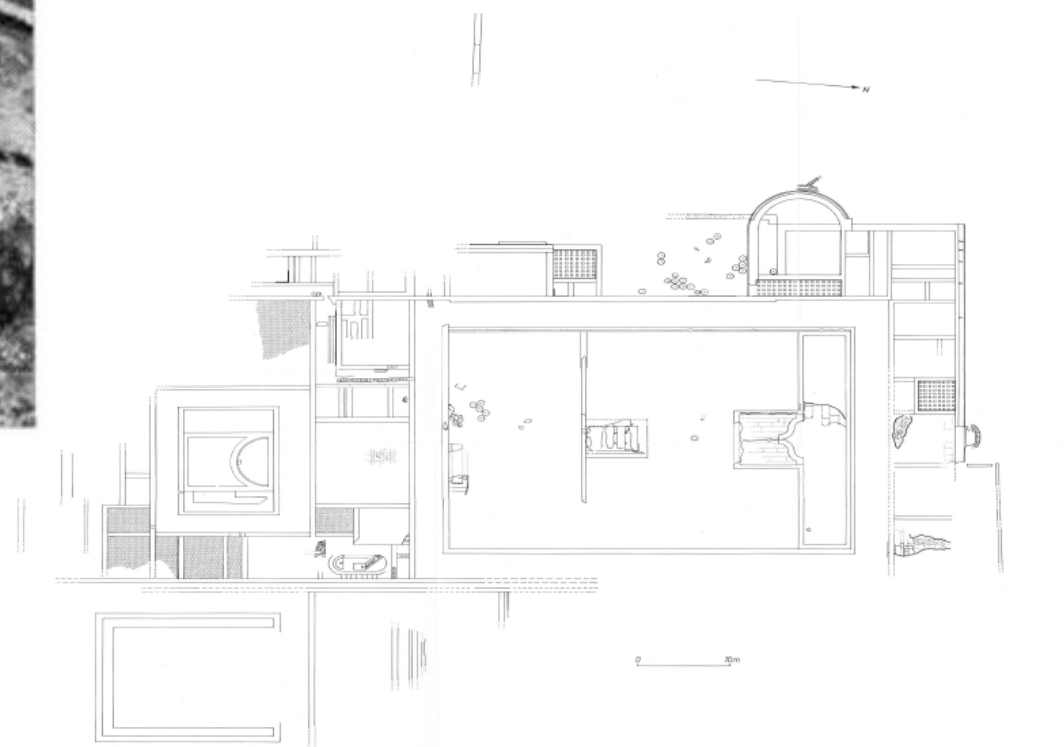
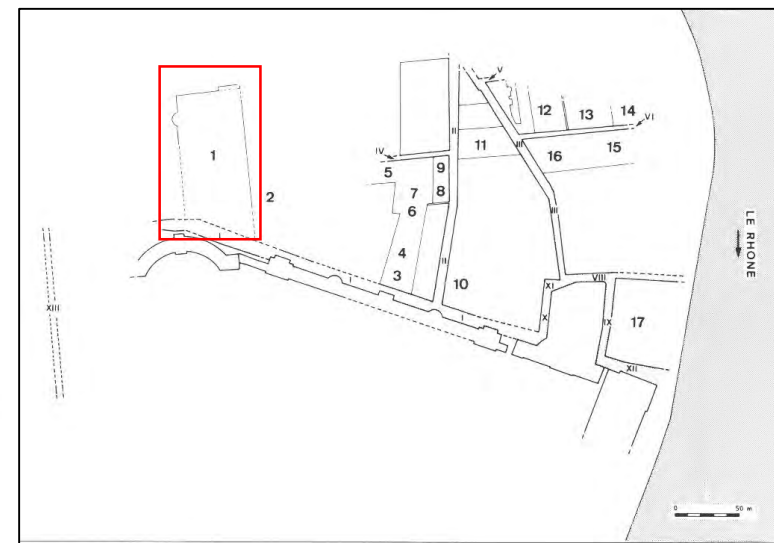


Fig. 6. Saint-Romain-en-Gal, maison A sous le lycée, Le Glay 1971, 424-425

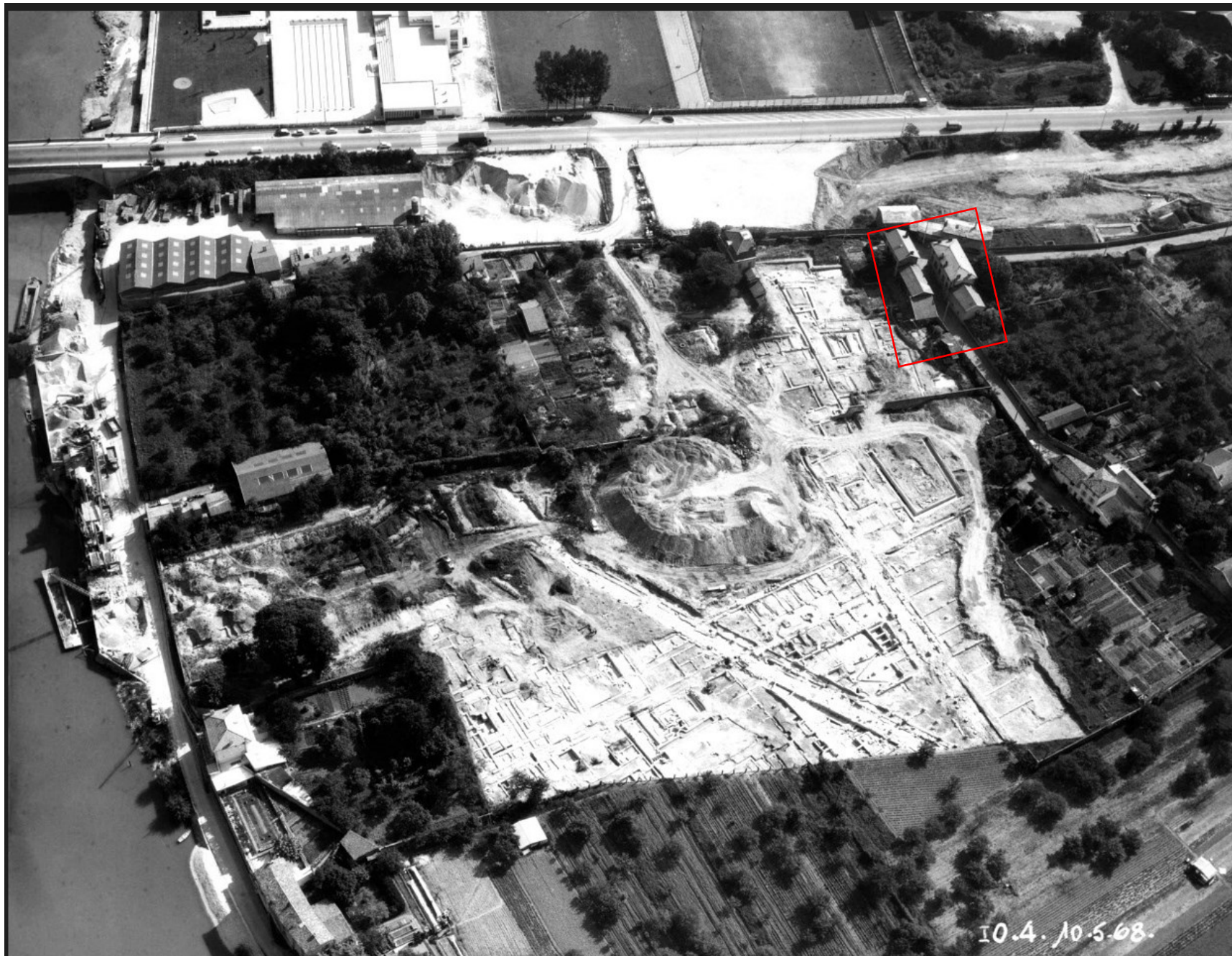


Fig. 7. Vue aérienne du site, 1968, localisation des habitation contemporaines. © J. Perriolat

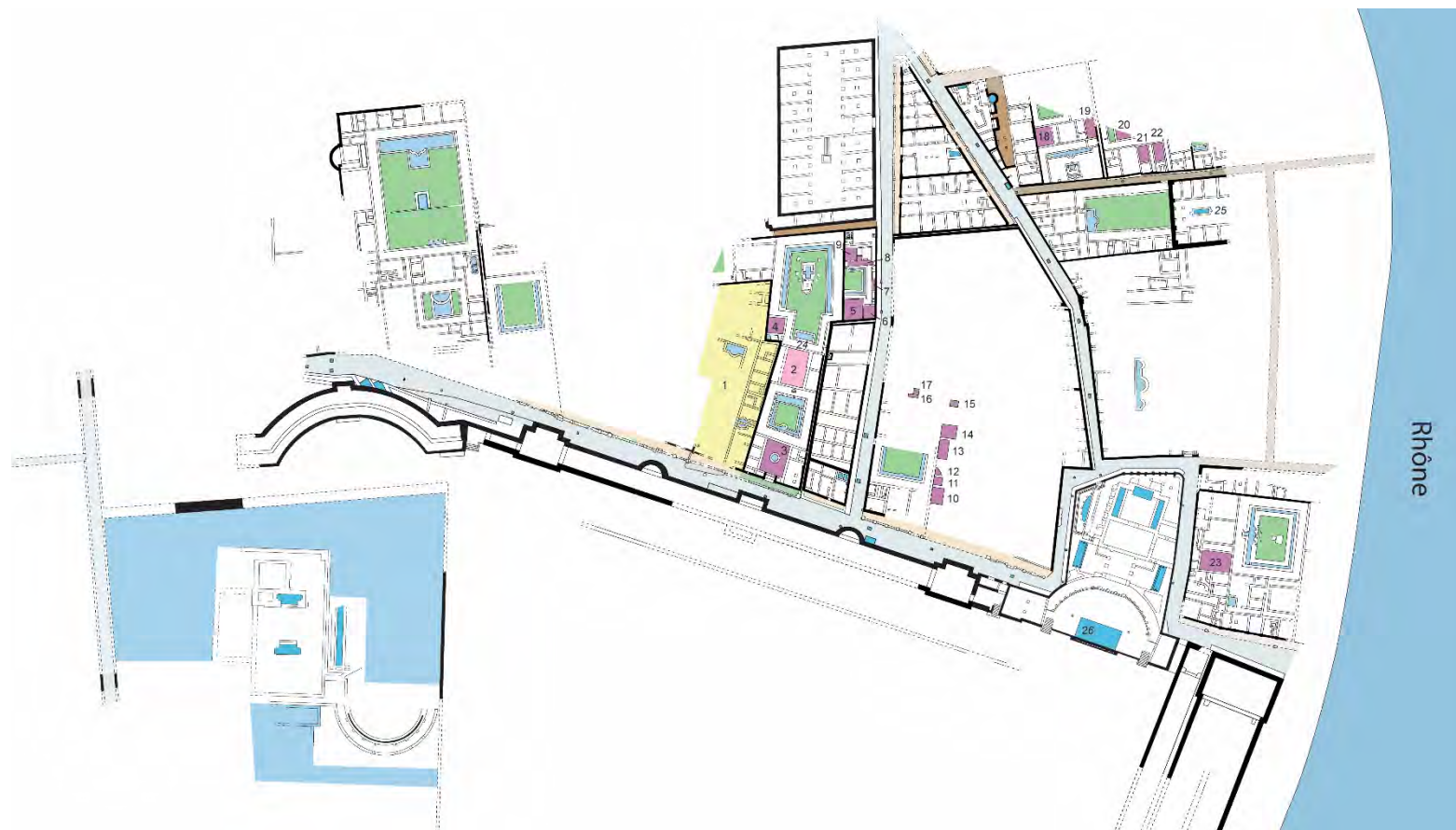


Fig. 8. Emplacement hypothétique de la mosaïque des Saisons en jaune ©L.Brissaud



Fig. 9. Emprise totale de la fouille 2025-2027



Fig. 10. Répartition de la fouille dans les années 2025-2027

Projet de fouille programmée à Saint-Romain-en-Gal (69)

Economie et artisanat en contexte urbain : le bloc-boutiques de l'îlot D et la place triangulaire

Cette demande d'opération s'inscrit dans un projet scientifique ayant pour objectif de mieux cerner les espaces, les structures et les mobiliers intervenant dans les pratiques économiques et artisanales en contexte urbain, et plus précisément au sein de la *Colonia Vienna*. Le site de Saint-Romain-en-Gal constitue un laboratoire pertinent pour mettre en place ce programme de recherche s'appuyant sur la reprise de la documentation ancienne des fouilles de l'îlot D et des boutiques implantées à l'est, associée à la réouverture des sondages menés entre les années 1970 et 1990 afin de vérifier et compléter les informations partiellement acquises.

Ce projet a pour objectif de développer un laboratoire destiné à tester des méthodologies innovantes (analyses physico-chimiques, analyses organiques, analyses micro-morphologiques) destinées à mieux comprendre ces espaces économiques (fonction, organisation des pratiques, gestion des déchets, etc.). Il constituera également un chantier école pour la formation des étudiants de Licence et Master en archéologie urbaine et archéologie du bâti. Pour ce dernier point, la formation pédagogique s'inscrira à l'échelle européenne et sera soutenue à partir de 2026 par le programme Erasmus BIP impliquant des partenaires suisses (Université de Lausanne) et italiens (Université de Padoue).

1. Contexte archéologique de l'îlot D : un complexe économique et thermal

L'îlot D (zone VI), qui comprend les thermes du Nord et un édifice commercial, a été découvert en 1967, en même temps que l'ensemble du site (fig. 1). Il est implanté à l'extrémité nord du parc archéologique, sur une parcelle délimitée par la rue des Thermes (Voie III) à l'ouest, par les ruelles du Pruniers (voie V) et des Jardins (voie VI) au nord et au sud, et par la maison aux Colonnes qui la borde à l'est (fig. 2). De forme trapézoïdale, il couvre une superficie de 985 m² située à un emplacement stratégique du quartier antique.

1.1. Historique des recherches

Les opérations de dégagement de la fin des années 60 ont permis de mettre au jour un complexe thermal qui présentait plusieurs phases de construction. Les premières restaurations ont été engagées dès la fouille, notamment dans la partie sud des thermes, alors que la partie nord, comprenant les pièces thermales avec les structures en position d'effondrement, a été protégée avec un abri temporaire. Les élévations étaient conservées sur une hauteur moyenne de 70 cm. La fouille des boutiques n'a pas beaucoup retenu l'attention des archéologues puisque leur plan a été sommairement dégagé, sans description précises des structures ou mobiliers présents dans le dernier niveau de fonctionnement. Seuls des fragments d'enduits peints, appartenant vraisemblablement à la décoration pariétale des thermes, ont été signalés dans les remblais qui comblaient l'intérieur des *tabernae* (Leblanc 1997).

Entre 1988 et 1990, Hugues Savay-Guerraz, responsable du site archéologique, reprend les recherches autour de l'îlot D (thermes, boutiques et *domus*) afin de vérifier les données anciennes et de les comparer avec les nouveaux résultats issus des récentes opérations de fouille (Savay-Guerraz 1991). Des sondages sont entrepris au niveau du passage du commerce, situé entre les boutiques et les thermes, dans la partie sud des thermes, alors que débute l'exploration ponctuelle de certaines boutiques (fig. 3). Pour ces dernières, les occupations les plus récentes

sont dégagées, les structures artisanales partiellement documentées et des sondages sont entrepris afin de vérifier la chronologie de ce secteur.

Ces opérations, menées dans le cadre d'un programme triennal, n'ont pas été publiées mais seulement décrites dans un rapport de synthèse (Savay-Guerraz 1991), ainsi que dans une notice parue dans le Bulletin de la Société des amis de Vienne (Savay-Guerraz 1992, p. 64-69). En 2011, Jean-Luc Prisset, responsable du site archéologique, a conduit une fouille (n° 2210608) dans la portion nord de la rue des Thermes, en lien avec les thermes du Nord et l'îlot D¹.

1.2. Les boutiques de l'îlot D : description des vestiges

L'îlot D semble être occupé dès le début du I^{er} siècle d'après certains murs périmétriques et niveaux de sol observés à l'occasion de sondages profonds, mais l'occupation reste mal caractérisée. À partir du milieu du I^{er} siècle, un remblaiement général sur environ 2 m permet d'exhausser les sols et un édifice commercial est édifié à l'ouest. Avec une superficie restituée de 530 m², il est composé d'un corps de boutiques ouvrant à l'ouest sur une place triangulaire aux carrefours des rues et s'appuyant à l'est contre le mur périmétral d'une *domus* à péristyle (la maison aux Colonnes). Plusieurs réfections concernent les boutiques et le portique en façade durant le Haut-Empire, avant que la place soit remplacée par un petit ensemble thermal de forme triangulaire. L'occupation semble perdurer jusqu'à la fin du III^e siècle, alors que les autres parcelles du quartier semblent déjà abandonnées. Trois grands états d'occupation ont pu être reconnus pour les boutiques et le portique qui les longe côté ouest. Leur numérotation, de même que celle des états, reprend celle donnée lors de la fouille de l'ensemble de la zone VI afin de faciliter les liens avec la documentation primaire.

1.2.1. Etat 3-4 (milieu du I^{er} siècle – milieu du II^e siècle apr. J.-C.) : mise en place d'un bloc-boutiques le long d'une place

Un bâtiment composé d'au moins huit locaux vient s'appuyer sur le flanc ouest de la maison aux Colonnes (fig. 4), séparée par un mur mitoyen marquant ainsi clairement une limite entre les deux parcelles. Des cloisons en terre et bois sur fondation maçonnée délimitent des cellules de près de 9 m de profondeur pour 4 m de large, soit des superficies similaires de 35 m².

Organisation de l'espace et fonctionnement des boutiques

Phase 1 : milieu du I^{er} s.

Dans cet état, chaque boutique est augmentée d'un petit « avant-corps » de 2,40 m de profondeur, dans le prolongement des cellules principales. Ces cellules situées en avant disposent du même traitement architectural, à savoir des sols en terre battue particulièrement soignés et légèrement surélevés. Les sols en terre battue sont conservés dans trois boutiques au moins sauf dans la boutique 11 où l'absence de niveau identifié et la présence de remblais plus tardifs à une altitude plus basse laissent imaginer la présence d'un plancher. Signalons la présence d'un foyer dans la boutique 7/8, d'un second foyer en brique de 1 m de diamètre dans la pièce 12 et d'une amphore Dr.20 enterrée dans le sol dans la boutique 9/10. Selon les fouilleurs, un étage est à supposer d'après un espace de 80 cm de large isolé en façade du local 12 qui pourrait correspondre à une cage d'escalier. À l'arrière des cellules, parallèle au mur de fond, un caniveau voûté était destiné à l'évacuation des eaux usées des boutiques et peut-être de l'étage. Aucune adduction n'a été repérée, laissant supposer que les tuyaux prenaient place dans le caniveau.

¹ Le rapport de fouille n'a pas été rendu. Une demande de consultation de la documentation existante sur cette opération a été adressée au responsable de l'opération et à la responsable des archives du musée.

Phase 2 : 70-80 – milieu du II^e s. apr. J.-C.

Durant une seconde phase d'aménagement, l'avant-corps des boutiques est détruit et les locaux ouvrent désormais sur un portique qui conserve la même largeur que les pièces antérieures (soit 2,40 m). Les piliers – sans doute en bois – reposent sur des dés en molasse dont certains sont encore en place. Concernant les boutiques, un rehaussement général des sols est observé. Un sol en terre battue a été observé dans la boutique 7/8 alors qu'un sol en béton dont il ne reste que le radier est bâti dans la boutique 12/13. Un étroit passage est ménagé au nord du local 12/13 et pourrait faire office de vide sanitaire. Un bassin carré est installé au fond de la boutique 11. Son évacuation était connectée au caniveau circulant en façade arrière du complexe.

Rues attenantes et accès

L'orientation du corps de boutiques n'est pas conforme à celle de la rue des Thermes. Les locaux seraient plutôt accessibles depuis une aire ouverte de type place ou cour située à l'ouest. L'avant-corps en façade des boutiques serait quant à lui accessible depuis la ruelle au sud, d'après la présence d'un seuil. A partir de la seconde phase, les boutiques sont bordées d'un portique matérialisé par des dés de molasse disposés en regard des murs périmétraux des boutiques. Ce portique permet de faire communiquer la ruelle des Pruniers et la ruelle des Jardins. La rue nord-sud est quant à elle située une quarantaine de centimètres en contrebas de la parcelle. On restitue des seuils en façade des boutiques, sans doute sous la forme de poutres en bois d'après un négatif de mortier lissée au sommet de la fondation du mur de façade.

Nature des activités économiques identifiées

Les locaux 7/8 et 12 possèdent des foyers et des traces de rubéfaction ont été repérées dans la boutique 9/10. L'espace ouvert de type cour ou place attesté en façade des boutiques présente une succession de sols de graviers et de rejets charbonneux qui évoque des activités artisanales liées au feu, sans qu'il soit possible d'en dire davantage.

Peu d'informations nous sont parvenues pour la seconde phase. Seul le bassin installé dans le local 11 pourrait témoigner d'une activité en lien avec le travail des textiles. Signalons que le remblai mis en place pour la construction des thermes à l'état suivant, et retrouvé en partie sous les boutiques, a livré un lot important (NMI 83) de déchets en os avec des traces de travail (diaphyses, extrémités de métapodes, deux ébauches d'objet évoquant une fusaïole et un élément de charnière). Ces artefacts pourraient être mis en relation avec une activité de tabletterie prenant place lors de l'état 3-4 dans les boutiques ou sur la place.

1.2.2. Etat 5 (milieu du II^e siècle - début du III^e siècle) : la reconstruction du bloc-boutiques et l'installation d'un édifice thermal

C'est durant cet état (fig. 5a), et plus particulièrement dans le dernier quart du II^e siècle, que des petits thermes sont construits en vis-à-vis des boutiques, de l'autre côté de l'espace ouvert, dans la zone laissée libre en façade de la rue des Thermes². En face, le corps de boutiques est partiellement reconstruit sans modifier son organisation interne.

Organisation de l'espace et fonctionnement des boutiques

² Les observations anciennes (Le Glay 1970) mentionnent dans la pièce 15 au sud des thermes la présence d'un *thermopolium* (sic) d'après la présence de trois amphores Dr. 20 placées contre la paroi occidentale. En réalité, les fouilles ultérieures (Savay-Guerraz *et al.* 1991, p.60 ; Brissaud, Prisset 2017, p. 61-63) ont bien montré que ces amphores étaient placées col vers le bas, enterrées jusqu'au niveau de l'épaule et donc réutilisées ici en position secondaire. Elles sont insérées dans un massif maçonné recouvert de mortier de tuileau qui se prolonge sur le sol de la pièce en *opus signinum*.

Les sols des boutiques sont une nouvelle fois rehaussés et se présentent sous la forme de chape de terre battue. Le caniveau disposé au fond des boutiques est partiellement repris et s'organise désormais en deux branches aux orientations divergentes : au nord il s'évacue en direction de la ruelle, tandis que la branche au sud se greffe au collecteur de la ruelle des Jardins. Cette structure hydraulique n'est pas attestée à l'arrière des locaux 9/10 et 7/8 où un solin maçonné vient doubler le mur mitoyen. Le local 14 dispose d'un épais niveau charbonneux en guise de couche d'occupation. Le local 12-13 livre des niveaux de démolition incendiés contenant des restes d'architecture en terre crue. Cet espace est toujours associé au nord à un étroit réduit dont le mur est prolongé en direction de la façade pour former un véritable *ambitus* l'isolant de la boutique voisine. Dans le local 11, le bassin semble abandonné et un aménagement particulier sous la forme d'un muret délimite un réduit de 90 cm de large au sud, fermé à l'est par des briques superposées. Dans la boutique 9/10, un bassin quadrangulaire est installé. Un orifice de vidange est présent dans l'angle nord-ouest et se connecte à la canalisation précédente. La limite orientale du bassin est formée dans un premier temps par le mur arrière de la boutique, puis elle est reconstruite sous la forme d'une paroi enduite de tuileau et associée à une marche en saillie (dalle en calcaire) à l'intérieur de la structure. Ce bassin fonctionne avec un sol en mortier hydraulique qui le borde au nord et sans doute à l'ouest. Le local 7/8 semble doté d'une cage d'escalier en façade prenant la forme d'un massif maçonné. Il dispose également d'un sol de terre battue riche en charbons et sa démolition livre des fragments de mortier hydraulique. Les niveaux de sol du local 4 sont quant à eux continus entre la boutique et le portique, laissant supposer l'absence de fermeture à cet état. Une plaque foyère en argile crue est implantée en son centre et fonctionne avec des niveaux charbonneux. Enfin, le local trois reçoit un sol en terre battue et deux amphores Dr.20 sont enterrées dans sa partie avant. La démolition de cet espace a livré des restes d'architecture en terre crue.

Rues attenantes et accès

Le portique en façade des boutiques est maintenu et l'espace le séparant des thermes prend la forme d'un passage restreint à 3 m de largeur. Ce passage est accessible depuis la rue en traversant les thermes, d'après l'ouverture repérée à l'arrière d'une des pièces annexes. Des seuils en bois sont supposés en façade des locaux économiques d'après les négatifs repérés.

Nature des activités économiques identifiées

Le local 9/10 avec son bassin associé à des sols de travail en mortier hydraulique semble destiné au travail des textiles, et plus particulièrement à une activité de foulons. La présence d'un foyer important au centre du local 4 pourrait renvoyer à un atelier métallurgique. Enfin, la présence des amphores dans le local 3 n'apporte que peu d'informations sur les activités se déroulant dans cet espace.

1.2.3. Etat 6 (début - milieu du III^e siècle) : une reconstruction conjointe du corps de boutiques et des thermes

Les thermes connaissent d'importantes réfections au début du III^e siècle et le corps de boutiques est reconstruit, après avoir été rehaussé par un apport important de remblais de démolition, nécessitant parfois d'excaver certains locaux (fig. 5b).

Organisation de l'espace et fonctionnement des boutiques

Seuls huit locaux sont désormais à restituer. Les pièces au nord sont agrandies pour atteindre une superficie de 50 à 70 m². Deux des boutiques présentent une subdivision en espace avant et espace arrière, tandis que l'*ambitus* au nord est maintenu. Le local 3 est à son tour doté d'une cage d'escalier en façade d'après la présence d'un muret disposés dans l'angle sud-ouest et

perpendiculaire au mur de façade. Deux piliers sont ajoutés contre les murs latéraux de la pièce 7/8. Dans la pièce 4, deux cloisonnements successifs sont à noter au fond de la pièce, dans son angle sud-est. Aucun niveau de sol n'est conservé pour cet état dont les vestiges sont particulièrement arasés.

Rues attenantes et accès

L'accès auparavant possible depuis le carrefour avec la ruelle au sud est désormais oblitéré par un mur installé à la hauteur des locaux 5 et 4, fermant la place. Le niveau des rues est rehaussé durant cet état pour finalement être de plain-pied par rapport au bâtiment.

Nature des activités économiques identifiées

Non documenté.

2. Projet scientifique

Cette demande d'opération s'inscrit dans un projet scientifique ayant pour objectif de mieux cerner les espaces, les structures et les mobiliers intervenant dans les pratiques économiques et artisanales en contexte urbain. A l'échelle de la colonie de Vienne, cette thématique constitue un champ d'étude particulièrement intéressant par le corpus conséquent de boutiques, d'entrepôts et de complexes économiques et commerciaux mis au jour depuis les années 1970. Ce corpus a été grandement élargi ces dernières années grâce à l'archéologie préventive, notamment à l'occasion des fouilles de la rue Trénel (Baldassari 2015), des Petits-Jardins (Clément 2019) ou du Bourg (Clément, Baldassari 2023), à Sainte-Colombe-lès-Vienne, avec le dégagement de plus de 150 unités économiques prenant place en façade des *domus*, au sein de bâtiments autonomes – les *insulae* – ou participant à des complexes commerciaux de grande envergure (Clément 2023).

Malgré un corpus conséquent et des structures parfois très bien conservées, les recherches autour des pratiques artisanales et commerciales sont restées timides à l'échelle de la *Colonia Vienna*. Citons une première tentative de synthèse menée en 2008 par J. Bohny à l'occasion d'un travail de master (Bohny 2009). Plus récemment, M. Lépée a étudié les boutiques viennoises dans le cadre d'une thèse de doctorat portant sur le « Commerce de détail et économie urbaine dans la Vallée du Rhône » soutenue en 2023 aux Universités de Lyon 2 et de Lausanne (Lépée 2023). A cette occasion, les données des fouilles anciennes ont pu être reprises et les premiers résultats comparés à d'autres exemples provenant de Lyon ou de Lausanne. Au-delà de ces travaux universitaires, plusieurs publications récentes ont également porté sur les *tabernae* mises au jour à Sainte-Colombe, traitant aussi bien de leur architecture, de leur insertion dans le tissu urbain que des activités qui pouvaient s'y dérouler³. Si une nouvelle dynamique de recherche se développe actuellement, il nous apparaît primordial de pouvoir confronter les résultats issus des fouilles anciennes et des chantiers d'archéologie préventive avec une démarche scientifique et pédagogique qui pourrait se développer autour des boutiques accessibles sur le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal, et plus précisément avec le complexe de boutiques de l'îlot D, qui nous paraît un terrain d'étude pertinent pour développer de nouvelles approches :

- Tout d'abord, cet édifice économique appartient au groupe typologique des *insulae*, dotées de boutiques au rez-de-chaussée et d'appartement locatif à l'étage (type I –

³ Clément, Blondel 2018 ; Clément, Carbone 2021 ; Clément 2023 ; Clément, à paraître.

Clément 2023, p. 196-198), constituant un parallèle évident avec d'autres occurrences repérées à Vienne, à Lyon, à Augst ou encore à Avenches. Cependant, l'évolution architecturale proposée par les fouilleurs, avec la restitution d'un avant-corps très étroit à l'état 1, diverge des parallèles connues et une reprise du dossier, aussi bien d'un point de vue stratigraphique qu'à l'aide d'une étude de bâti, permettrait de mieux cerner cet édifice et son évolution au cours du Haut-Empire.

- Ensuite, les travaux de dégagement menés entre les années 1970 et 1990 ont surtout concerné les niveaux les plus récents, qui ont généralement été peu documentés. Les états anciens ont quant à eux été observés ponctuellement à l'occasion de sondages. La reprise récente de ce dossier par M. Lépée montre clairement la présence d'activités caractéristiques (Lépée 2023), comme l'artisanat textile avec la suspicion d'ateliers de foulons, qui font échos aux découvertes récentes faites sur le site des Petits-Jardins (Clément 2019). Il serait alors intéressant de poursuivre l'exploration des boutiques de l'îlot D pour mieux percevoir les activités qui s'y déroulaient et offrir des comparaisons avec les exemplaires déjà reconnus à Saint-Romain-en-Gal, à Sainte-Colombe ou à Vienne. Cette démarche permettrait d'aboutir à une publication de synthèse sur l'artisanat textile dans la *Colonia Vienna*.
- En ce qui concerne l'urbanisme de ce quartier, la parcelle D se développe au carrefour de rues et ruelles offrant ainsi une fenêtre pertinente pour observer les stratégies d'occupation de l'espace à l'échelle du quartier. Les modalités d'occupation semblent en effet évoluer en passant d'une place ouverte, à une place bordée de boutiques pour aboutir à un complexe rassemblant un édifice thermal et des locaux commerciaux (fig. 4 et 5). Une reprise des fouilles permettrait de mieux cerner ce secteur, ses aménagements et ses relations avec le réseau de voirie afin de restituer son évolution urbanistique. Ce dernier point ferait également le lien avec les recherches menées par les équipes du musée sur le réseau de voirie du site (Brissaud 2018), ainsi qu'avec le récent sondage⁴ effectué en 2024 sur la voie du Prunier, en façade des Thermes du Nord.
- Enfin, ce chantier école serait l'occasion de mettre en place et de tester un panel d'analyses au sein de ces espaces complexes (voir chap. 3.2) destinés à recevoir une variété d'activités se succédant au cours du temps. Ce chantier école serait également l'occasion de former les étudiants à l'archéologie urbaine, à la fouille stratigraphique complexe, et à la fouille d'activités artisanales souvent difficiles à reconnaître et à aborder lors d'opérations de terrain soumises à des contraintes de temps. Enfin, cette formation sera soutenue à partir de 2026 par le programme Erasmus BIP, permettant la collaboration avec des universités européennes (Suisse et Italie) et destinée à encadrer l'accueil d'étudiants européens dans le cadre d'un workshop qui se déroulera sur le site.

Afin de mener à bien ce projet et de répondre aux différentes problématiques soulevées, nous proposons de mettre en place un programme sur au moins deux ans (2025 et 2026) en nous appuyant sur une approche plurielle. Il s'agira de prendre en compte les archives anciennes qui seront complétées par l'acquisition de nouvelles données servant à vérifier et compléter notre connaissance de cet îlot, autant que du dynamisme économique du quartier antique de Saint-Romain-en-Gal.

2.1. Reprise de la documentation et étude des mobiliers issus des fouilles anciennes

⁴ Opération dirigée par G. Ciucci (Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal).

La première étape essentielle pour la mise en place de ce type de projet concerne la reprise de la documentation ancienne. Initiée par Marine Lépée au cours de sa thèse de doctorat, la reprise des plans, des coupes et des fiches stratigraphiques (numérisées au préalable), mise en relation avec les mobiliers mis au jour, s'est poursuivie au cours de l'année 2024.

A ce jour, 16 coupes ont été retenues et replacées sur un plan du secteur, dont 11 localisées dans les boutiques et cinq dans le portique/passage entre les boutiques et les thermes (fig. 6). Pour chaque sondage, l'ensemble des fiches US a été consultée (soit 171 fiches pour les boutiques elles-mêmes et 295 pour le portique/passage). Le lien entre les coupes et les fiches US a permis de retranscrire dans un fichier Excel la succession des unités stratigraphiques, leur nature et leur rattachement à une phase du complexe. La reprise des données anciennes nous permet de restituer les grandes phases d'activités pour chaque état de boutique, qu'il nous faudra vérifier et compléter lors des nouvelles fouilles.

Les fiches USM ont également été dépouillées et retranscrites dans ce même fichier. On y a fait apparaître les différents états des maçonneries, quelques lignes de description nous permettant de les reconnaître sur le terrain et les indications altimétriques inférieures et supérieures des fondations (et des élévations, si conservées) (fig. 7). Dans un second temps, nous avons pu faire le lien avec les inventaires de mobilier enregistrés dans la base de données Flora du musée de Saint-Romain-en-Gal, nous permettant d'évaluer la quantité et la qualité des mobiliers de toute nature (céramique⁵, amphores, verre, faune, fer, alliages cuivreux, tabletterie, lithique) déjà mis au jour dans les sondages précédents et dont l'étude sera confiée aux spécialistes engagés dans ce projet. Nous avons effectué une première sélection parmi les US recensées afin de concentrer notre attention sur les niveaux les plus susceptibles de témoigner d'objets ayant été en usage dans les espaces considérés : les niveaux de sol et d'occupation, les niveaux de démolition et le comblement de certaines structures de travail sont donc considérés comme « prioritaires » pour l'étude des mobiliers. Les niveaux de remblais ne sont que rarement retenus, à l'exception de ceux participant du rehaussement général des boutiques au début de l'état 6 car ils semblent provenir des thermes voisins et pourront nous éclairer sur les liens fonctionnels et chronologiques que ces deux édifices ont entretenus (fig. 8).

Les photographies du secteur rattachées aux fouilles anciennes ont également été dépouillées, numérisées et classées par boutique et/ou sondage. La reprise des fouilles sera donc l'occasion de réaliser le DAO des coupes anciennes et de vérifier les informations relevées à l'époque. L'objectif est également de profiter des spécialistes mobilisés pour l'étude du mobilier afin qu'il intègre les objets mis au jour lors de la campagne 1988-1990. L'ensemble de ces données viendra compléter celles issues des campagnes 2025-2026 pour aboutir à une synthèse.

2.2. Reprise des fouilles sur le terrain

La surface concernée par le projet couvre environ 490 m², comprenant le bloc-boutiques composé de sept locaux⁶, son portique ainsi que le passage le séparant des Thermes du Nord (fig. 6). Ces derniers sont exclus du projet. La reprise des données anciennes permet de constater que ce secteur, après un décapage qui a atteint les sols les plus récents (état 3), a surtout été

⁵ Il n'a pas été possible de proposer une quantification du mobilier céramique car cette donnée n'est pas présente dans la base FLORA. La quantification des autres mobiliers (notamment NR pour l'instrumentum et poids en grammes pour la faune) a été indiquée.

⁶ Le huitième local prenant place au nord a été dégagé sur une surface trop faible et est situé en bordure du parc, ne permettant pas de l'intégrer à ce projet.

exploré par des sondages couvrant une superficie totale de 110 m². Ils ont été conduits dans leur grande majorité jusqu'au terrain naturel, permettant de restituer une puissance stratigraphique de 2,50 m en moyenne (fig. 9, 10 et 11). Signalons qu'après récolement des archives, seuls neuf sondages ont été documentés à l'aide d'une coupe (fig. 6), les huit restants étant perceptible uniquement à travers les croquis présents sur les fiches US conservées au musée.

Le planning proposé pour l'exploration des boutiques et du portique de l'îlot D est le suivant (fig. 12) :

- Campagne 2025 : une première fenêtre de 215 m² englobera les boutiques 9-10, 11 et 12-13, ainsi que le passage 1. Il s'agira de rouvrir les sondages anciens couvrant 60 m², auquel s'ajoutera 105 m² d'aire de fouille nouvelle, soit une superficie totale de 165 m².
- Campagne 2026 : une seconde fenêtre de 245 m², englobera les boutiques 3, 4, 5-6 et 7-8, ainsi que le passage 2. Il s'agira de rouvrir les sondages anciens couvrant 55 m², auquel s'ajoutera 100 m² d'aire de fouille nouvelle, soit une superficie totale de 155 m².
- Campagne 2027 : la dernière année sera consacrée à la finalisation des études des mobiliers, à la réalisation des analyses et à la rédaction de la synthèse. Une intervention ponctuelle sur le terrain pourra être sollicitée afin de vérifier des éléments qui n'aurait pas été bien compris lors des deux premières campagnes.

2.3. Protocole de fouille proposé pour les boutiques

L'un des objectifs de ce programme est de développer une méthodologie destinée à documenter et restituer au mieux les activités économiques qui souvent se succèdent au sein des boutiques. Celle-ci s'inspire en partie de celle mise en place lors des fouilles des boutiques mises au jour sur les sites du Bourg (Clément, Baldassari 2023) et des Petits-Jardins (Clément 2019), à Sainte-Colombe, et s'appuiera également sur les recherches menées depuis plusieurs années sur l'analyse chimique des sols (voir en dernier lieu : Bintliff et Degryse 2022) ou sur des cas particuliers comme les ateliers de *garum* de Pompéi (Pecci *et al.* 2018). Ainsi, nous souhaiterions développer les protocoles suivants :

- Concernant la fouille à proprement parler, une coupe témoin sera systématiquement ménagée dans la longueur de la boutique et disposée au centre. Elle permettra de documenter la stratigraphie souvent complexe de ces espaces tout en dégagant suffisamment de place pour permettre la fouille en plan de chaque phase d'occupation et des aménagements qui les caractérisent. Des coupes perpendiculaires pourront être proposées en fonction des problématiques et des aménagements mis au jour.
- Les sols des boutiques seront analysés selon deux protocoles : les coupes ménagées dans les boutiques permettront de réaliser des prélèvements micro-morphologiques en différents points afin d'aider à la détermination des activités qui s'y déroulaient et de mieux percevoir leurs successions sur des temps parfois courts ; à l'aide d'un analyseur XRF portable, la composition chimique des sédiments composant les sols en terre battue seront analysés selon un carroyage de 0,50 m de côté. Cette démarche permettra de révéler la présence de marqueurs d'activités spécifique et permettra de tenter une spatialisation des activités au sein de la boutique.

- Des prélèvements de sédiments (10 L) seront réalisés de manière systématique dans les sols (selon un carroyage de 1 m de côté), les structures en creux (amphore ; fosse de travail ; bassin ; etc.) et les canalisations, afin d'être tamisés pour tenter de caractériser la présence d'ichtyofaune, de microfaune et des micro-déchets d'activité artisanale (battiture et goutte ; travail de l'os ; de la pierre ; etc.).
- Les artefacts seront systématiquement géolocalisés à l'aide d'un tachéomètre afin de proposer des cartes de répartition des mobiliers qui viendront appuyer l'argumentation quant à l'interprétation d'une activité. Des analyses biochimiques seront réalisées sur les contenants (céramique, pierre) mis au jour dans les boutiques afin de déterminer les matières qu'ils contenaient dans le cadre du stockage au sein de la boutique ou d'une activité artisanale. L'utilisation d'un détecteur à métaux sera également systématisée.
- Une étude d'archéologie du bâti sera engagée dans chaque unité pour percevoir les évolutions de ces complexes généralement occupés sur le temps long et régulièrement transformés.
- Un sondage ou une aire de fouille sera ouvert en façade de chaque boutique afin de documenter sa relation avec le portique ou les espaces de circulation.

Afin de participer au financement des analyses qui vont découler de ce protocole, une demande a été déposée dans le cadre de l'AAP Région Bourgogne-Franche-Comté 2025 - GS Transbio. Elle devrait permettre de couvrir l'achat d'un analyseur XRF portable ainsi qu'une partie des analyses à venir à hauteur de 20 000€ sur deux ans. La réponse à cette demande devrait être connue à l'horizon du mois de mars 2025.

2.4. Déroulement de la campagne 2025

La campagne de fouille 2025 pourrait intervenir, sous réserve de l'obtention des autorisations auprès du SRA, sur une période de six semaines allant de la mi-juillet à la fin du mois d'août. L'équipe serait composée de trois encadrants et d'un groupe de 12 étudiants (**voir annexe 1**). Au total, la phase terrain serait dotée de 450 j/h, dont 60 j/h salariés aux deux responsables d'opération. L'hébergement de l'équipe se fera au sein de la maison de fouille mise à disposition par le musée.

La configuration du terrain et la nécessité de préserver les vestiges en place ne permet pas l'intervention d'une pelle mécanique. Le décapage se fera donc à la main, sur une profondeur moyenne de 0,30 m, jusqu'à l'apparition des géotextiles préservant les couches archéologiques encore en place. S'en suivra la vidange des sondages issus des fouilles anciennes et la reprise de leur documentation. La fouille des nouveaux secteurs pourra ensuite être menée.

Le stockage des terres se fera sur la parcelle concernée par l'intervention. Les vestiges existants seront protégés par un géotextile permettant le stockage des terres durant la campagne.

La sécurisation du chantier sera assurée de la manière suivante : un barriérage sera mis en place autour des vestiges en raison de la fréquentation touristique du site ; la nuit et les weekends, par la clôture déjà en place autour du site archéologique et la présence de gardiens.

A l'issue de la fouille, la décision de protéger et/ou reboucher les sondages se fera en accord avec l'architecte du Patrimoine, le Service Régional de l'Archéologie et la direction du musée.

Cette opération sera l'occasion de mettre en place un plan de gestion de données à l'échelle du site qui devra à terme être commun à tous les chantiers à venir sur le site de Saint-Romain-en-

Gal. Concernant la phase terrain, il sera proposé au musée de Saint-Romain-en-Gal de travailler à partir de tablettes numériques et de la base de données ODS proposée par la société 9hP. Les vestiges seront également incrémentés à l'issue de la fouille dans le SIG en cours de développement par le musée⁷.

La post-fouille et la rédaction du rapport se feraient dans la foulée, pour une date de rendu au début du mois de décembre, en respect des prescriptions du Service régional de l'Archéologie. La rédaction proprement dite du rapport se déroulera comme suit :

- la description des vestiges sera assurée par les responsables de secteur sous la supervision de Marine Lépée. L'objectif de ce chantier-école est aussi de former les étudiants à la description et à l'interprétation des vestiges afin de préparer au mieux leur insertion dans le monde professionnel ;
- les synthèses par phase ainsi que la synthèse finale seront rédigées par les responsables d'opération. Pour ce faire, 30 jours/homme ont été budgétés pour chaque responsable, soit un total de 60 jours/homme pour la synthèse ;
- la mise en page du rapport et l'édition des inventaires seront assurées par les responsables d'opération ;
- le rapport sera rendu en suivant les normes éditoriales du laboratoire Chrono-Environnement.

Le mobilier mis au jour sera lavé, conditionné et étudié dans les locaux du musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal. Le lavage et le conditionnement seront effectués par l'équipe de fouille en collaboration avec le service collection du musée (M. Paraskeva et S. Fily), au fur et à mesure du chantier, alors que l'étude sera menée par les spécialistes de l'équipe (voir **annexe 1**). Le stockage définitif du mobilier pourra se faire dans les dépôts archéologiques du musée, après remise des inventaires définitifs au Service régional de l'Archéologie, selon les normes demandées en Auvergne – Rhône-Alpes.

⁷ Le SIG Mnémosyne est développé dans le cadre d'un doctorat CIFRE et piloté par L. Brissaud.

Bibliographie

Baldassari 2015

D. Baldassari (dir.), *Sainte-Colombe. 435 rue du Docteur Trénel*, Rapport d'opération d'archéologie préventive, Chaponnay, Archeodunum, 2015.

Bintliff, Degryse 2022

J. Bintliff, P. Degryse, « A review of soil geochemistry in archaeology », *Journal of Archaeological Science: Reports*, 43, 2022
(<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352409X22000827>)

Bohny 2009

J. Bohny, *L'artisanat à Vienne, rive gauche*, Mémoire de Master 2 inédit, Université Lumière Lyon 2, 2009.

Brissaud 2018

Brissaud L., *Le franchissement du fleuve à Vienne*, Revue archéologique de Narbonnaise Supplément 48, 2018.

Brissaud, Prisset 2017

L. Brissaud, J.-L. Prisset, « Ingéniosité et savoir-faire : la réutilisation des amphores en milieu urbain. L'exemple de la rive droite de *Vienna* (Ier-IIIe siècles après J.-C.) », in : L. Laüt, *Sic transit : la métamorphose des lieux et des objets dans le monde antique et médiéval études offertes à Françoise Dumasy*, Paris, Publications de la Sorbonne, (Cahiers archéologiques de Paris 1, n° 6), 2017, pp. 43-70.

Clément 2019

B. Clément (dir.), *Sainte-Colombe. Le quartier antique des Petits Jardins - Voirie*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Chaponnay, Archeodunum, 2019.

Clément 2023

B. Clément, « Live and work in the roman colonies of *Lugudunum* (Lyon – Fr) and *Vienna* (Vienne– Fr) », in : S. Straumann (dir.), *Insulae in context*, Augst, 2023.

Clément à paraître

B. Clément, « Les structures de stockage dans les boutiques de la *colonia Vienna*. Quelques exemples à partir des fouilles du Bourg, à Sainte-Colombe (69) », in : B. Clément, M. Lépée (dir.), *Le stockage dans les villes romaines des provinces nord-occidentales. Rencontres Franco-Suisses 2021*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, à paraître.

Clément, Blondel 2019

B. Clément, F. Blondel, « La place du bois dans l'architecture de la colonie romaine de Vienne. L'exemple du « complexe commercial A-B » à Sainte-Colombe », *Pallas. Revue d'études antiques*, 110, 2019, pp. 27-49.

Clément, Baldassari 2023

B. Clément, D. Baldassari, *Sainte-Colombe, Le Bourg, Un quartier antique figé par les flammes*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Chaponnay, Archeodunum, 2023, 15 vol.

Faure-Brac 2006

Faure-Brac O., *Le Rhône 69/1, Carte archéologique de la Gaule*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006.

Leblanc 1997

Leblanc O., Le Bot-Helly A., Bélis A., « Les décors peints des petits thermes nord à Saint-Romain-en -Gal (Rhône) », *Gallia*, tome 54, 1997, pp. 261-275.

Lépée 2023

M. Lépée, *Commerce de détail et économie urbaine dans la Vallée du Rhône (Ier s. av. – IIIe s. apr. J.-C.) : les boutiques de Lugdunum, Vienna et Lousonna*, Thèse de doctorat sous la direction de M. Poux et M. Fuchs, Université Lyon 2, Université de Lausanne, 2023, 3 vol.

Pecci et al. 2018

Pecci A., Dominguez-Bella S., Buonincontri M. P., Miriello D., De Luca R., Di Pasquale G., Cottica D., Bernal D., “Combining residue analysis of floors and ceramics for the study of activity areas at the Garum Shop at Pompeii”, *Archeological and Anthropological Sciences*, vol. 10, 2018, p.485-502.

Savay-Guerraz 1991

Savay-Guerraz H. *et alii*, *Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, Rapport de synthèse 1988-1990, 1991.

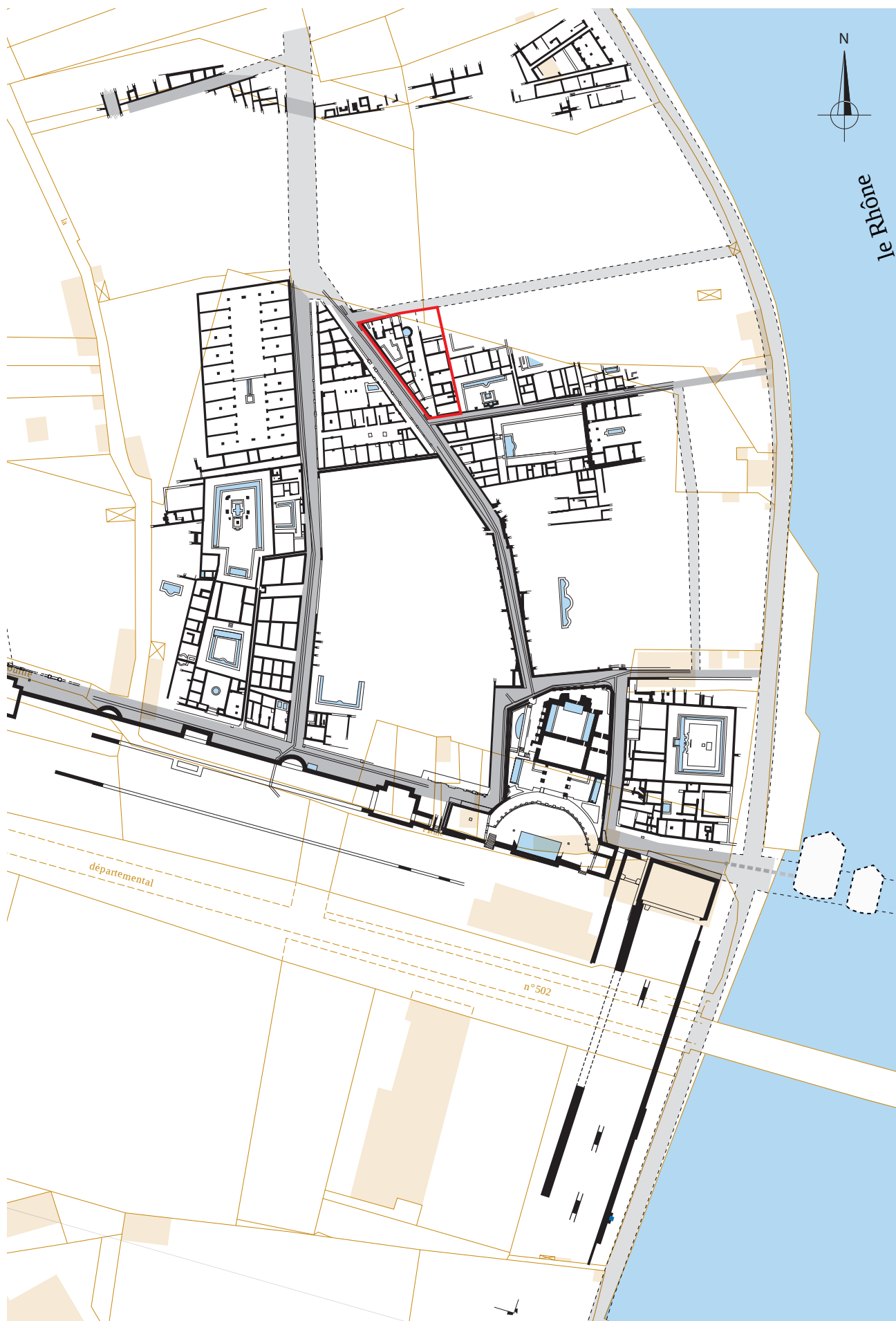


Fig. 1 - Plan général des vestiges du parc archéologique de Saint-Romain-en-Gal. En rouge, l'emplacement de l'îlot D (fond de carte : Atlas topographique de Vienne / L. Brissaud / B. Clément)

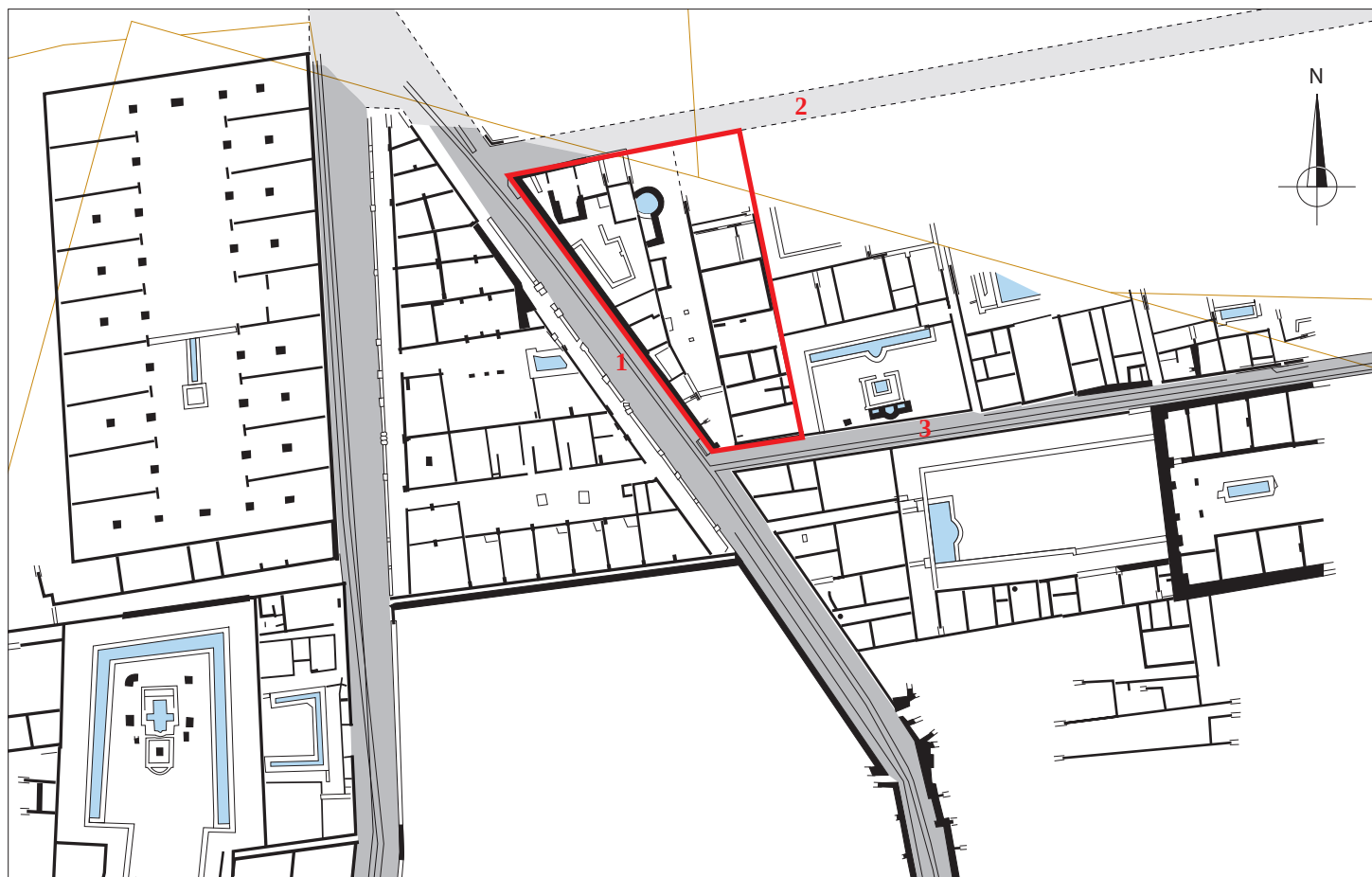


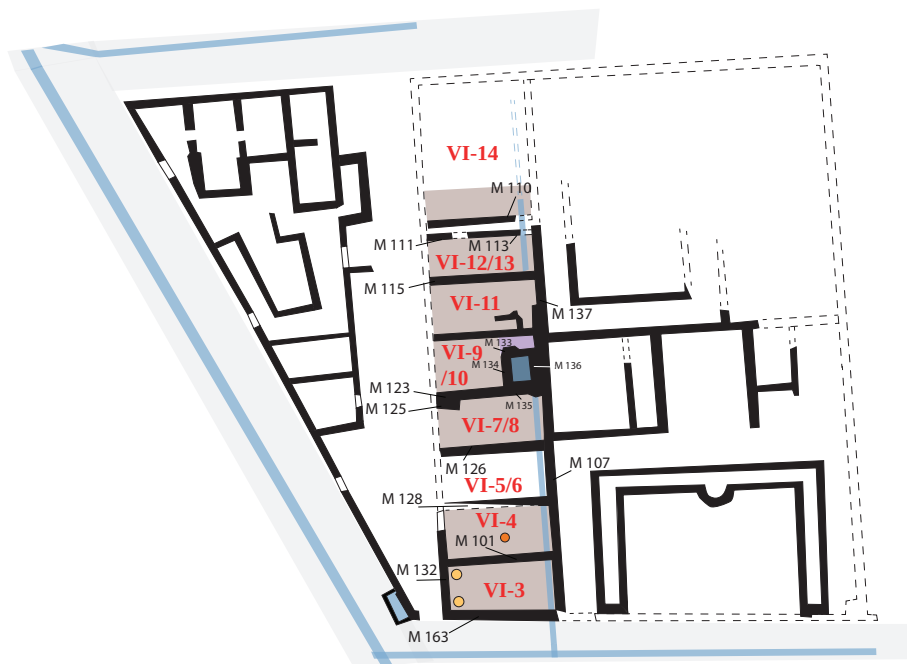
Fig. 2 - Plan de l'îlot D dans son environnement archéologique. 1 : rue des Thermes ; 2 : ruelle du Prunier ; 3, ruelle des Jardins.
(fond de carte : Atlas topographique de Vienne / L. Brissaud / B. Clément)



Fig. 3 - Vue des boutiques 9-10 et 11 lors des fouilles de 1988-1990. (cliché : équipe de fouille)



Fig. 4 - Plans interprétés des espaces de l'îlot D à l'état 3-4 (DAO : M. Lépée)



Etat 5

Etat 6

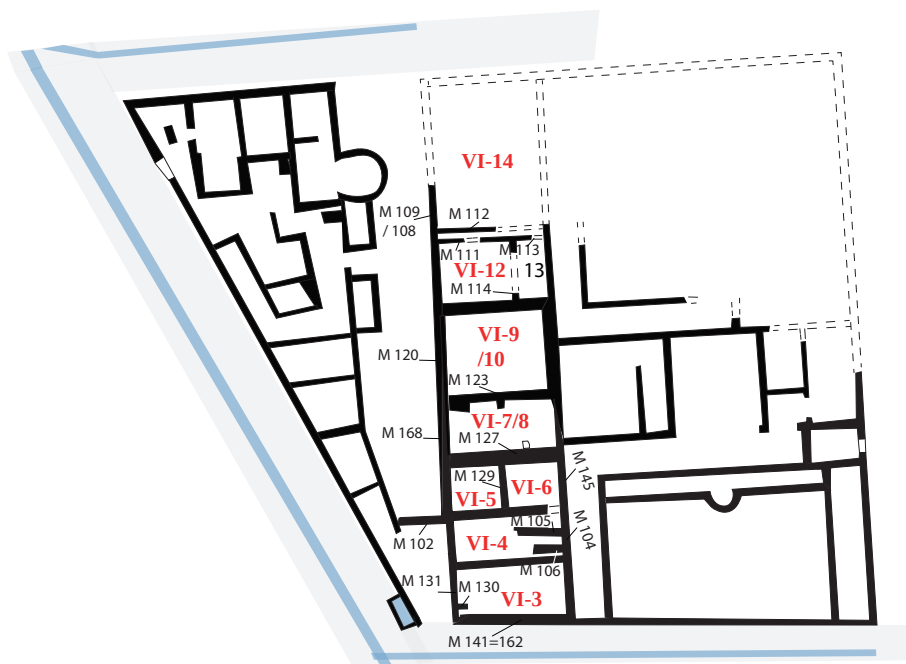


Fig. 5 - Plans interprétés des espaces de l'îlot D à l'état 5 et 6 (DAO : M. Lépée)



Boutique	Nombre d'USM enregistrées	Nombre d'US enregistrées	Nombre d'US avec mobilier enregistré dans la base FLORA	Nombre d'US considérées comme pertinentes du point de vue stratigraphique pour la reprise du mobilier	Nombre d'US pertinentes avec mobilier enregistré dans la base FLORA
14	9	18	9	8	4
12_13	12	44	25	26	17
11	12	13	9	5	3
9_10	14	18	11	13	9
7_8	11	28	14	19	9
5_6	14	12	8	10	7
4	14	19	14	15	10
3	13	24	14	10	9
portique / passage	/	125	57	66	30

Fig. 7 - Tableau récapitulatif des fiches US et USM disponibles pour l'analyse des boutiques de l'îlot D.

Boutique	USM	Description	Etat
VI-14	M 122	Façade boutique	état 3-4 phase 1
	M 173	Façade avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 165	Réfection façade boutique	état 3-4 phase 1
	M 140	Mur sud de l'avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 121	Réfection façade boutique	état 3-4 phase 2
	M 110	Mur sud boutique	état 3-4 phase 2
	M 109	Réfection façade boutique	état 6
	M 108	Réfection façade boutique	état 6
	M 112	Réfection mur sud boutique	état 6
VI-12/13	M 158	Mur façade boutique	état 3-4 phase 1
	M 173	Mur façade avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 165	Réfection façade avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 157	Mur escalier façade avant-corps ?	état 3-4 phase 1
	M 156	Mur escalier façade avant-corps ?	état 3-4 phase 1
	M 113	Mur nord boutique	état 3-4 phase 2
	M 111	Réfection mur nord boutique	état 3-4 phase 2
	M 115	Mur sud boutique	état 3-4 phase 2
VI-11	M 174	Mur sud avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 119	Façade boutique	état 3-4 phase 2
	M 148	Mur fond boutique	état 3-4 phase 2
	M 118	Mur sud boutique	état 3-4 phase 2
	M 117	Mur ouest bassin	état 3-4 phase 2
	M 137	Réfection mur fond boutique	état 5
	M 120	Réfection façade boutique	état 6
	M 116	Mur recouvrant le bassin	état 6
VI-9/10	M 175	Mur sud avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 124	Mur sud boutique	état 3-4 phase 2
	M 133	Mur nord bassin	état 5
	M 134	Mur ouest bassin	état 5
	M 135	Mur sud bassin	état 5
	M 136	Mur est bassin	état 5
VI-7/8	M 123	Réfection mur sud boutique	état 5-6
	M 173	Façade avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 165	Réfection façade avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 176	Mur sud avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 126	Mur sud boutique	état 3-4-5
	M 146	Mur fond boutique	état 3-4
	M 137	Réfection mur fond boutique	état 5
VI-5/6	M 125	Mur escalier façade	état 5
	M 177	Mur sud avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 128	Mur sud boutique	état 3-4-5
	M 107	Mur fond boutique	état 3-4-5-6
	M 170	Piédroit ouest de l'égout au fond de la boutique	état 3-4-5
	M 160	Façade boutique	état 3-4-5
	M 168	Réfection façade boutique	état 6
	M 129	Mur de refend	état 6
	M 127	Réfection mur nord boutique	état 6
VI-4	M 102	Réfection mur sud boutique et prolongement passage	état 6
	M 145	Réfection mur fond boutique	état 6
	M 101	Mur sud boutique	état 3-4-5-6
	M 103	Réfection façade boutique	état 3-4-5
	M 144	Piédroit ouest de l'égout à l'arrière de la boutique	état 3-4-5
	M 105	Mur ajouté à l'arrière de la boutique	état 6
VI-3	M 106	Mur ajouté à l'arrière de la boutique	état 6
	M 104	Réfection mur fond boutique	état 6
	M 172	Mur sud avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 171	Réfection mur sud avant-corps	état 3-4 phase 1
	M 166	Seuil au sommet du mur M171	état 3-4 phase 1
	M 132	Façade boutique	état 3-4-5
	M 163	Mur sud boutique	état 3-4-5
	M 143	Piédroit ouest de l'égout à l'arrière de la boutique	état 3-4-5
	M 130	Mur ajouté à l'avant de la boutique	état 6
	M 131	Réfection façade boutique	état 6
	M 141 = M 162	Réfection mur sud boutique	état 6

Fig. 8 - Tableau récapitulatif des USM décrites par espace pour les boutiques de l'îlot D

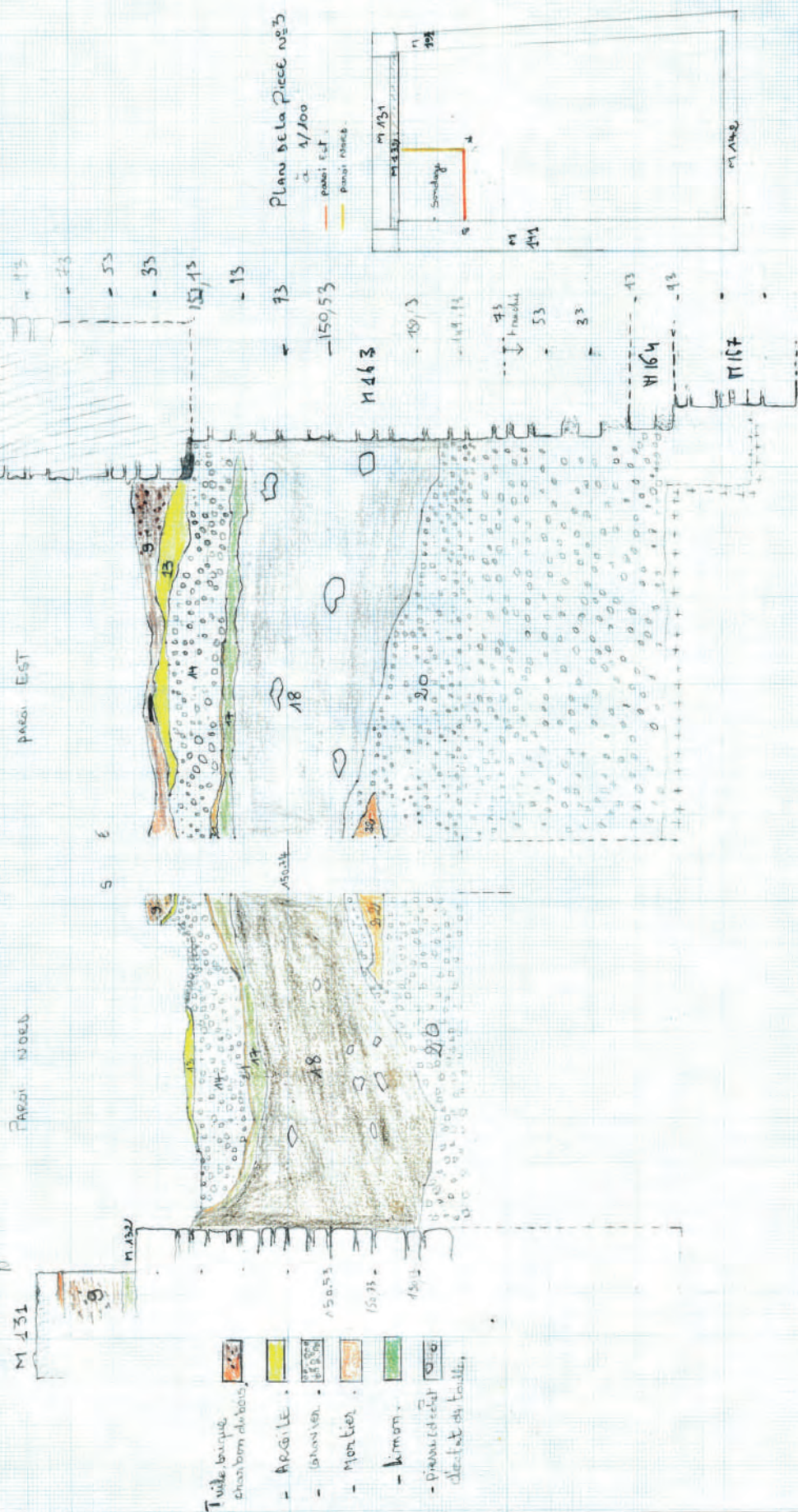
SRG 18-08-1989

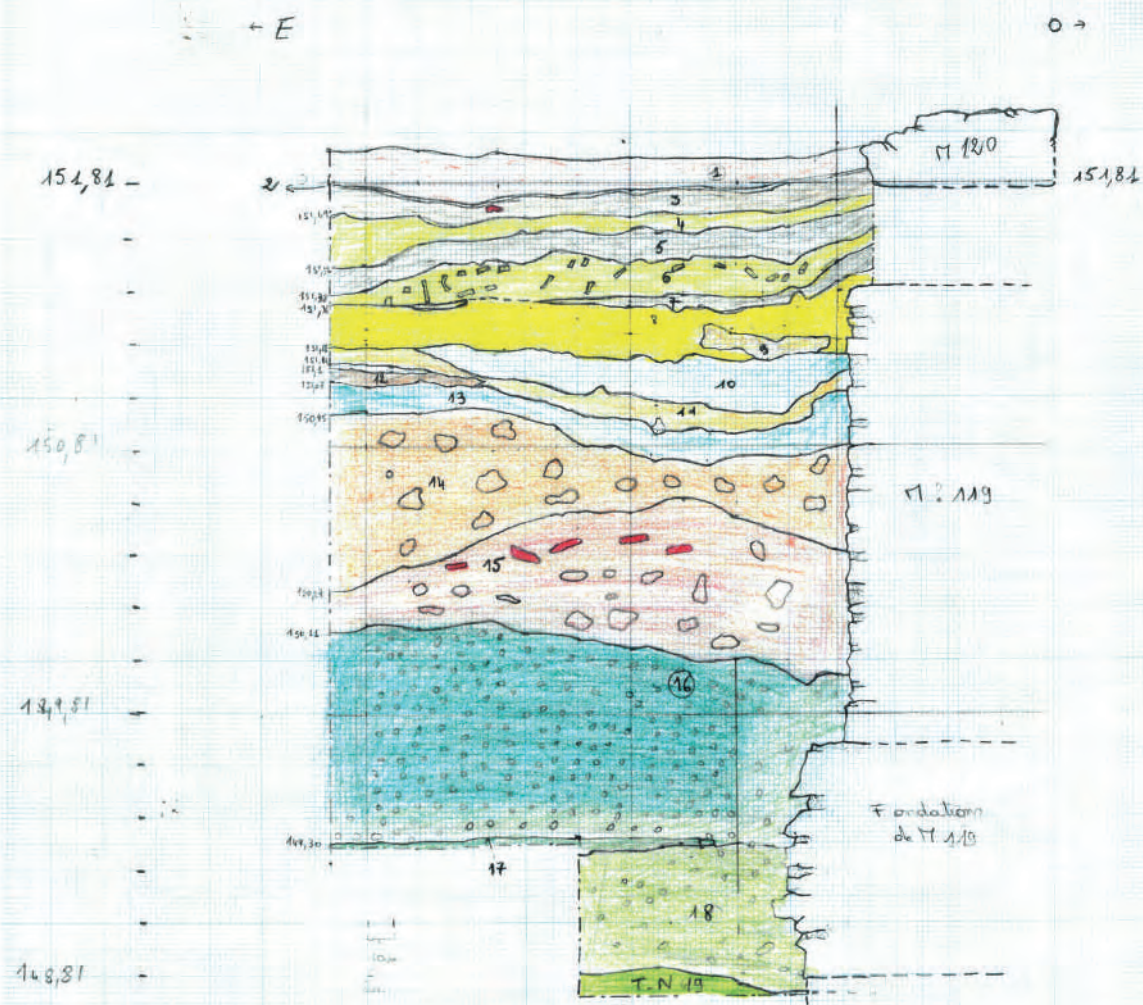
ZONE VI-3

STRATIGRAPHIE 1/20

KHELLAF RIGHI

E.D. 198





Coupe est-ouest

n° 303

échelle : 1/20

Zone: VI-7

Mélhénas Belgacem

1 août 1981

Légende:

BB : enduits peints

OO : Gros galets

ooo : cailloutis

■ ■ : tuiles

— : couche de limon

T.N : terrain naturel

Fig. 10 - Coupe stratigraphique S303 du sondage réalisé dans la partie avant de la boutique VI-7-8 (dessin : B. Mélnénas)

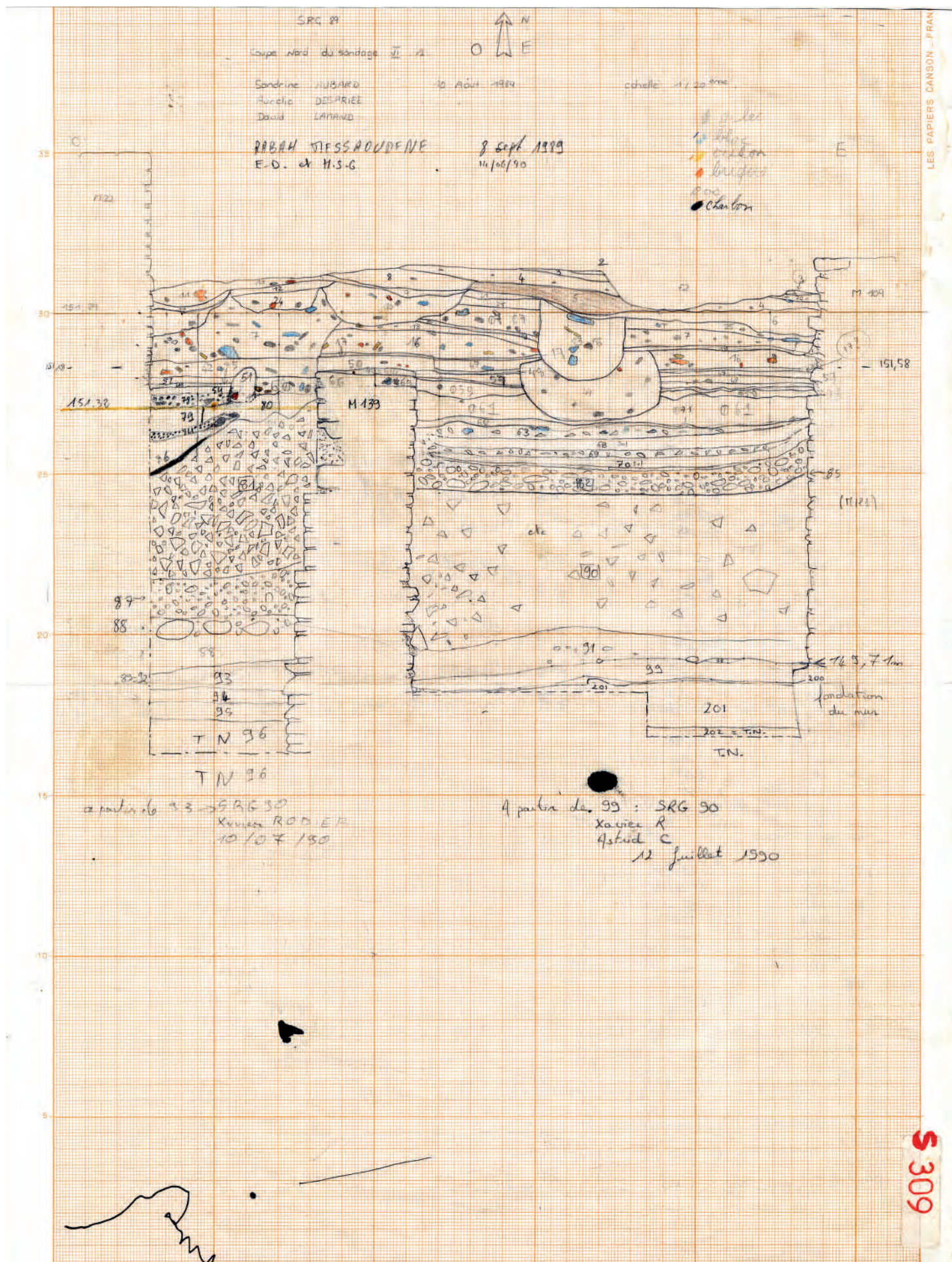




Fig. 7 - Plan de l'îlot D lors des fouilles de 1988-1990. En vert, projet de l'emprise de fouille pour la campagne 2025. En bleu, projet de l'emprise de fouille pour la campagne 2026. (Savay-Guerraz 1990, pl. 7. DAO : B. Clément)

